

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

---

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

VOLUME CINQUIEME—No 3.



MONTRÉAL

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, ÉDITEURS - PROPRIÉTAIRES

256 ET 258, RUE SAINT-PAUL

---

1886

# LIVRES POUR TOUS !

**IMMENSES REDUCTIONS** sur les ouvrages de Théologie,  
de Littérature, etc., etc.

## MM. C. O. BEAUCHEMIN & FILS

ayant acquis le **FONDS** complet de la librairie **J. M. VALOIS**, offrent en vente à d'**ÉNORMES RÉDUCTIONS** de prix tous les livres de **Théologie, Histoire, Littérature**, etc., qui s'y trouvent.

 Les remises varient de **33** à **50** pour cent  
**SUR LES PRIX ORDINAIRES.**

Ce **STOCK** très bien assorti comprend une riche variété d'ouvrages en tous genres. Ce ne sont pas des publications invendables ou de rebut, ni des restes d'éditions, mais **DÉS LIVRES DE LIBRAIRIE COURANTE, EMBRASSANT DANS LES DIVERSES BRANCHES, LES AUTEURS LES PLUS ESTIMÉS.**

**MM. les Curés, les Directeurs et Directrices** des maisons d'éducation, pourront y faire pour leurs bibliothèques particulières ou paroissiales, un excellent choix à **DES PRIX INFÉRIEURS A CEUX AUXQUELS CES LIVRES SE VENDENT EN FRANCE MÊME**; les particuliers pourront enrichir leurs bibliothèques de très bons ouvrages et à peu de frais.

 Ces livres proviennent de la division du **FONDS** de l'ancienne maison **BEAUCHEMIN & VALOIS**, lors de la dissolution de la société, et ce sont de fait les mêmes ouvrages que celui de la maison actuelle. **LES PREMIERS ACHETEURS AURONT DONC A CHOISIR DANS UNE COLLECTION IDENTIQUE, QUANT A L'ASSORTIMENT, A CELLE DE LA LIBRAIRIE**

## C. O. BEAUCHEMIN & FILS

mais, au lieu de payer **25c., 50c., 75c., \$1.00** et plus pour des ouvrages, ils pourront acheter ces mêmes ouvrages à **30 pour cent** de remise, et même, pour un certain nombre de volumes à **40 et 50 pour cent de réduction**. Ces conditions ne seront maintenues, il va sans dire, qu'autant que le **FONDS DE LA LIBRAIRIE VALOIS** ne sera pas épuisé. Déjà des maisons importantes, — Communautés, Collèges, Institutions, — ont fait leur choix; ceux donc qui désirent profiter de ces avantages feront bien de se hâter.

Le court délai que nous avons fixé pour disposer de ces livres ne nous permet pas d'en faire le catalogue, les personnes de la campagne qui ne pourraient venir à la ville faire leurs achats, pourront en nous faisant connaître leurs *desiderata*, recevoir par lettre toutes les informations nécessaires.

**Librairie C. O. Beauchemin & Fils**

**256 ET 258, RUE SAINT-PAUL,**

**MONTREAL.**

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

Vol. V.

MONTRÉAL, JUILLET 1886.

N° 3.

## SOMMAIRE

AVIS.—UN EXEMPLE A SUIVRE.—AUX INSTITUTEURS.—  
ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Nominations diverses.—  
Erection et délimitation de municipalités scolaires, etc., etc.—  
Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec  
—Extrait d'un document important—Mémoire de M. Temple  
au Conseil de l'Instruction publique—Distribution de Prix à  
l'Académie Commerciale et à l'École Polytechnique, à l'É-  
cole Montcalm, à l'École de Mme Marchand, à l'École Olier,  
à l'École Belmont, à l'École Sarsfield, à l'École de Mme  
Cornwell.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: Faits scolaires:  
Les Sauvages du Canada, Les écoles en Russie—Hygiène: De  
la fumée du tabac, L'éclairage des écoles—Pensées sur l'in-  
struction et l'éducation—Dictées d'orthographe usuelle—Dic-  
tées syntaxiques—Difficultés, orthographiques—Phrases à  
corriger, Corrections—Exercices sur la ponctuation—Problèmes  
d'arithmétique—Problèmes d'algèbre.—LECTURE POUR  
TOUS: Adresse des commissaires d'écoles catholiques de  
Montréal au Cardinal Taschereau, Réponse de Son Emi-  
nence—Adresse des mêmes commissaires et des Professeurs  
à Mgr Fabre, Réponse de Sa Grandeur.—Beaux-Arts: Collec-  
tion de tableaux anciens de diverses écoles—L'exposition  
coloniale de Londres—Inauguration du Monument Laviolette  
—Monument La Vérandrye—Le premier chemin de fer  
canadien—Bibliographie: 6e Annuaire du Séminaire de Chi-  
coutimi.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

## AVIS IMPORTANT

Les personnes qui voudront bien encourager cette publication en s'y abonnant, sont instamment priées d'adresser sans retard à Messieurs C. O. Beauchemin et Fils, rue Saint-Paul, numéro 256, le montant de leur abonnement, soit **UNE PIASTRE**.

Ceux à qui le présent numéro est adressé et qui ne jugeront pas à propos de s'abonner, sont priés de le renvoyer à l'adresse ci-dessus, en ayant soin de mettre sur la bande le mot **Refusé**, avec leurs nom, prénom et adresse.

Dans le cas contraire, ils seront considérés comme abonnés et traités en conséquence.

## UN EXEMPLE A SUIVRE.

Nous avons reçu du nouvel inspecteur d'écoles pour les comtés de S-Jean, d'Iberville, etc., M. J. B. Demers, une liste d'une quarantaine d'abonnés au *Journal de l'Instruction publique*. Nous prions M. l'inspecteur de vouloir bien agréer nos plus sincères remerciements pour cette marque de sympathie de sa part.

Nous prenons, à ce sujet, la liberté de prier MM. les inspecteurs d'écoles de cette province de suivre l'exemple que leur donne M. Demers, de recruter parmi les instituteurs et les institutrices de leur district respectif de nouveaux abonnés à notre revue, et d'avoir l'obligeance d'en transmettre la liste à nos éditeurs, MM. Beauchemin & Fils. Il leur est facile de faire comprendre aux directeurs des différentes écoles que l'abonnement à un journal d'éducation est une chose importante pour quiconque s'occupe d'enseignement, qu'au moyen d'une modique somme l'instituteur retire de grands avantages pour la direction de sa classe, et peut ainsi se tenir au courant du mouvement pédagogique.

Nous osons compter sur le concours actif et éclairé de MM. les inspecteurs, certain que nous sommes qu'ils se feront un plaisir de répondre à notre appel.

Nous profitons de la circonstance actuelle pour mander à MM. les inspecteurs que les colonnes de notre journal leur sont ouvertes, et que nous recevrons avec reconnaissance les travaux qu'ils voudront bien nous communiquer. Voyant de près le fonctionnement de nos diverses maisons d'instruction primaire, les inspecteurs sont plus que tout autre autorisés

à parler d'enseignement, et plus en état d'indiquer les réformes dont notre système d'éducation peut être susceptible. Voilà pourquoi nous ne saurions hésiter, dans l'intérêt de la cause à laquelle nous consacrons l'humble mesure de nos forces, de prier ces dévoués fonctionnaires de bien vouloir faire part aux lecteurs du *Journal de l'Instruction publique* des fruits de leurs études et de leur expérience.

#### AUX INSTITUTEURS.

Le 25 septembre prochain, à 9½ h. de l'avant-midi, il y aura, au lieu ordinaire des séances, réunion des membres de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier.

A. D. LACROIX,  
*Président.*

#### ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS

##### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil, en date du 30 juin dernier (1886), de nommer M. Félix Philibert Beauchamp syndic des écoles dissidentes d'Eardley, dans le comté d'Ottawa, en remplacement de M. Alexandre Renaud, qui a quitté les limites de la dite municipalité scolaire.

##### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 30 juin dernier (1886), de modifier l'ordre en conseil No 473, du 23 octobre 1883, au sujet des limites de la municipalité de Saint-Nérée, dans le comté de Bellechasse, en lui donnant les limites qu'a actuellement la paroisse de Saint-Nérée, pour les fins canoniques, telles que désignées dans les décrets de Mgr l'Archevêque de Québec, en date des 16, 18 et 19 mars dernier 1886.

##### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 30 juin dernier (1886), de modifier l'ordre en conseil No 473, du 23 octobre 1883, au sujet des limites de la municipalité de Saint-Nérée, dans le comté de Bellechasse, en lui donnant les limites qu'a actuellement la paroisse de Saint-Nérée, pour les fins canoniques, telles que désignées dans les décrets de Mgr l'Archevêque de Québec, en date des 16, 18 et 19 mars dernier 1886.

##### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date

du 30 juin dernier (1886), d'ériger le canton Suffolk, dans le comté d'Ottawa, en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Municipalité de Suffolk," avec les limites qu'a actuellement le dit canton.

##### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Avis de demande d'érection de municipalité scolaire.*

Eriger en municipalité scolaire l'arrondissement No 2, de la municipalité scolaire de la Longue-Pointe connu sous le nom de "Côte Saint-Léonard" et faisant actuellement partie de la paroisse de "Saint-Léonard de Port Maurice," comté d'Hochelaga, avec les limites qui suivent: au nord-est par la paroisse de la Pointe aux Trembles; au sud-ouest par le chemin public séparant la côte Saint-Michel de la dite côte Saint-Léonard, au nord-ouest par la paroisse de la Rivière des Prairies, et au sud-est par la ligne du trait carré des terres de la côte Saint-Léonard, et de la paroisse de la Longue-Pointe.

##### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 5 juillet courant (1886), de nommer John Harper, écuyer, M. A., de Québec, inspecteur spécial pour les écoles protestantes (académiques et modèles) de la province.

##### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Ecole Polytechnique de Montréal.*

Le 30 juin, 1886.

Le Surintendant de l'Instruction publique, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la 40e Victoria, chap. 6, section II, sous-section 47, a accordé le 30 juin, le diplôme d'ingénieur civil à M. Aquilas Tremblay, avec grande distinction; à MM. Edgar Lefebvre, Julien Charbonneau, Napoléon Fontaine et Auguste Houdet, avec distinction; à M. Phydime Bourque, d'une manière satisfaisante.

PAUL DECAZES,

Secrétaire.

##### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Avis de demande de délimitations, de municipalités scolaires, en vertu de la 5e section 41 Vict., ch. 6.*

Annexer à la municipalité scolaire de "Horswick" dans le comté de Châteauguay, les lots suivant tels que désignés sur le cadastre, savoir: les lots 89 et 99, 402 à 409, 444 à 448, tous inclusivement, de la paroisse de "Ste-Martine," et les lots 100 à 117, 342 à 359, 410 à 443, tous inclusivement, de la paroisse du Très-Saint-Sacrement.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Avis de demande d'érection, etc., de municipalité scolaire, en vertu de la 5e sec., 41 Vict., ch- 6.*

Eriger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de la "municipalité du Grand Rang de la paroisse de Sainte-Mélanie", dans le comté de Joliette, l'arrondissement No 1, dans la dite paroisse "Sainte-Mélanie" avec les limites suivantes, savoir:—la deuxième concession de la dite paroisse de Sainte-Mélanie, depuis le numéro quatre-vingt-cinq inclusivement du cadastre officiel, jusqu'au numéro cent vingt-six aussi inclusivement, et la troisième concession de la dite paroisse, depuis le numéro cent vingt-sept inclusivement, jusqu'au numéro cent soixante et sept aussi inclusivement.

**COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC.**

A l'Assemblée triennale tenue à Montréal, le 14 juillet 1886, les messieurs suivants ont été élus officiers et gouverneurs:—

Cité de Québec—A. G. Belleau, Léonidas Larue, R. F. Rinfret, sr., C. S. Parke, Arthur Walters, E. C. De St-Georges.

District de Québec—Hon. Théod. Robitaille, P. E. Grandbois, Malcolm Guay, A. A. Lafontaine, Tancrede Fortier, Eugène Rousseau, L. H. Labrègue.

District de Trois-Rivières et Arthabaska—Hon. J. J. Ross, M. G. E. Badeau, Denis B. Desaulniers.

Cité de Montréal—J. L. Leprohon, Thos. A. Rodger.

District de Montréal—J. B. Gibson, H. A. Mignault, J. E. Turcotte, Hon. C. R. Church, J. A. Duchesneau, L. D. Lafontaine, N. H. Ladouceur, D. March, A. Longpré.

District de St-François—F. Paré, F. Austin, Thomas Larue.

Représentants des Universités —

McGill: Drs Howard et Ross.

Laval (Québec): Drs Lemieux et Simard.

Bishop: Drs Campbell et Kennedy.

Laval (Montréal): Drs E. P. Lachapelle et Dagenais.

Victoria: Drs Hingston et Durocher.

Examineurs pour l'admission à l'Etude—MM. les abbés Verreau et Laflamme, MM. Howe, Weir.

Assesseurs, Université-Laval, Québec: Drs L. A. Garneau et C. C. Sewell.

**Extrait d'un document important.**

La *Minerve* du 22 juillet a publié un article important, dans lequel nous avons remarqué les questions suivantes extraites "d'un document romain en réponse à une consultation faite, l'année dernière, par de hauts person-nages de la province de Québec. Ce document, si honorable, si élogieux pour notre législation canadienne, est

" déjà entre les mains de beaucoup de personnes; mais nous n'en citerons aujourd'hui que quelques extraits ou conclusions, laissant à d'autres plus autorisés à la publier en entier en temps opportun.

" Tous les documents officiels ayant été transmis au P. Sacchari et à Mgr Talamo, on leur a posé les questions suivantes, que nous ferons suivre de leurs réponses fidèlement traduites du latin.

" 1ère Question—La loi qui établit le Conseil de l'Instruction publique doit-elle être considérée comme nuisible aux intérêts catholiques, incompatible avec les droits de l'Eglise en matière d'éducation, et nuisible à l'autorité et à la dignité des évêques?

" Réponse—Non, quant à toutes les parties. Il faut reconnaître plutôt que cette loi est sage et très utile sous les trois rapports énoncés dans la question.

" 2e Question—Les dispositions de la loi scolaire relativement aux livres à adopter pour les classes, à la visite des écoles que doit faire le curé, à la liberté d'enseigner laissée aux instituts religieux, sont-elles de telle nature qu'elles puissent satisfaire la conscience des catholiques.

" Réponse—Oui, car les dispositions de cette loi font voir l'idée catholique avec toute la perfection qui se trouve chez les nations vraiment catholiques.

" 3e Question—La loi qui établit des inspecteurs pour les écoles, offre-t-elle une sécurité suffisante aux parents catholiques.

" Réponse—Oui.

" 4e Question—La loi qui établit un fonds de pension en faveur des instituteurs qui sont vieux ou invalides, est-elle fondée sur une base injuste et anti-catholique?

" Réponse—Non; cette loi paraît conforme aux besoins, des instituteurs, et repose sur le principe catholique de l'assistance mutuelle et d'une sage prévoyance,

" 5e Question—La déclaration faite par l'honorable premier ministre, au nom du gouvernement, le 23 décembre 1882, contient-elle quelque chose d'indigne d'un homme d'Etat catholique?

" Réponse—Non; cette déclaration est digne des actions de grâces qui ont

“ été rendues à son auteur par le Conseil de l'Instruction publique.

“ Les illustres théologiens romains terminent ce document en disant qu'on pourrait à peine imaginer (vix excogitari potest) une meilleure loi sur l'Instruction publique, de telle sorte que, même chez les nations qui se disent catholiques, on ne saurait trouver une semblable droiture d'intention unie aux faits.”

## MEMOIRE

Présenté à Messieurs les membres du Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec, sur la Méthode nationale de dessin de E. M. Templé, professeur de dessin à l'Académie Commerciale Catholique du Plateau (U. E. Archambault, principal).

Avant de donner des extraits du mémoire, nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs l'appréciation suivante, formulée par le surintendant local des écoles catholiques.

“ DÉPARTEMENT DU SURINTENDANT LOCAL.

“ Montréal, 22 avril 1886.

“ Après avoir pris connaissance de la Méthode Nationale de Dessin par M. Templé, je la trouve excellente, bien graduée, et procédant des notions les plus simples à la connaissance plus parfaite du dessin. Cette méthode a l'avantage d'embrasser tous les genres, a l'avantage plus grand encore pour nous, d'apprendre aux enfants à aimer le Canada et sa magnifique nature, par des motifs pris dans le pays.

“ Si le problème que l'on cherche à résoudre depuis longtemps en Amérique, à savoir: de faire enseigner le dessin par ceux qui n'y sont pas habiles, est possible, la Méthode Nationale de M. Templé sera certainement le moyen le plus sûr d'arriver à ce résultat, qu'on regarde toujours comme problématique. Quoi qu'il en soit, je n'hésite pas à dire que je ne connais pas de méthode plus simple et en même temps plus complète pour cette étude; l'instituteur de bonne volonté pourra trouver, en l'étudiant sérieusement, le moyen de diriger ses élèves dans l'exercice du dessin, et de leur faire acquérir les éléments de cet art utile.

“ U. F. ARCHAMBAULT,  
“ Surintendant local.”

Notre méthode a pour but de mettre à profit le talent dont la jeunesse canadienne est naturellement douée; tous aiment à dessiner, presque tous ont de

grandes aptitudes; il nous a semblé qu'en leur présentant une méthode attrayante, reposant sur un système nouveau, exempt de longues démonstrations théoriques et stériles, nous réussirions à gagner leur bonne volonté, à développer leur goût, et même à les conduire à l'étude sérieuse d'un art qui tient une si grande place dans l'industrie moderne.

Quoique brisant avec la routine, nous nous n'en restons pas moins dans les grands principes fondamentaux et immuables de l'art, nous n'oublions pas les points généraux; seulement nous laissons au dessin linéaire ce qui lui est propre, pour donner au dessin artistique et industriel ce qui lui est nécessaire sans le charger du superflu. C'est pour cela que nous ne donnons que les principes généraux de la géométrie.

Pour copier la nature, il est, croyons-nous, inutile de l'entourer d'un nuage, et fatiguer l'esprit de l'enfant. L'obliger à se servir de figures géométriques alors qu'il ne les comprend pas est temps perdu; nous avons l'espoir de marcher plus rapidement en nous dégageant de ces théories encombrantes.

Au cahier employé ordinairement, nous avons substitué les feuilles-exercices; le cahier se vend un prix relativement élevé, il se gâte avant d'être terminé. L'élève est forcé de passer toujours à un modèle nouveau, même quand il a manqué le dessin du précédent, et quand il aurait besoin, comme cela arrive dans l'enseignement de l'écriture, de répéter jusqu'à une bonne exécution, pour vaincre soit le défaut d'attention ou de goût, soit une certaine inhabileté de la main. Nous n'aurons que des feuilles-exercices de 20 pouces sur 7½, pliées en deux, soit quatre pages de 10 pouces sur 7½, représentant 8 modèles et 8 exercices; nous espérons que le prix maximum de chaque feuille-exercice, fixé à 3 cents, pourra être abaissé à 2½ cents, et pour cette minime somme, l'élève sera occupé tout un mois, en admettant qu'il ait deux leçons par semaine..... et deux mois s'il n'en n'a qu'une; ainsi, tout en mettant de l'ordre dans les travaux des élèves, nous protégeons l'intérêt des familles.

D'ailleurs notre méthode pourra remplacer la méthode Smith dont on ne peut plus se procurer les cahiers, l'édition ne se réimprimant pas.

Ce nouveau mode de feuilles a encore

un autre avantage; les instituteurs et institutrices pourront, conformément aux désirs du Conseil de l'Instruction publique, réunir les travaux de leurs élèves et les présenter à MM. les inspecteurs, qui contrôleront facilement les progrès successifs des enfants fréquentant leurs écoles.

Nous aurons 4 cours:—le Cours préparatoire, le Cours primaire, le Cours moyen et le Cours supérieur.

Chacun de nos cours sera composé de 24 exercices renfermant les catégories suivantes:

Dessin de choses, lignes droites, courbes, 6 feuilles-exercices.

Dessin de paysage, 6 " " " "

Dessin d'ornement, 6 " " " "

Dessin de tête, 6 " " " "

Ces cours, gradués progressivement, pourront ensuite former des cours séparés, composés chacun de 24 exercices, et renfermant chacun près de cent modèles.

*Notre titre: Méthode Nationale.*

Notre méthode est nationale, parce que tout ce qui la compose est pris ici; ce sont nos choses usuelles, nos bois, nos arbres, nos rivières, nos souvenirs patriotiques; au lieu de paysages insignifiants, qui ne rappellent rien à l'élève, nous avons choisi dans ce qui nous est cher.

Dans le cours préparatoire, nous avons besoin d'une maison de campagne, simple, attrayante et facile à reproduire; nous prenons la maison où naquit Mgr Ignace Bourget; les élèves préféreront de beaucoup ce petit dessin à tout autre des méthodes étrangères; puis c'est le vieux fort de Chambly, le sanctuaire de la chapelle Sainte-Anne de Beaupré; plus tard ce sera la maison en ruines où fut signée la paix de Vaudreuil (cession de Montréal). Pour la tête, à côté des antiques, nous plaçons les portraits esquissés de nos grands hommes; et avec eux quelles belles pages d'histoire nous sont remises sous les yeux! que de souvenirs chers à nos cœurs nous rappellent les Jacques-Cartier, Champlain, Maisonneuve, Montcalm, Lévis, Vaudreuil, la Sœur Maguerite Bourgeoys, Milles Mance, de la Peltrie et tant d'autres, qui ont sacrifié leur fortune et leur existence à la grandeur de la patrie!

*Guide du Maître, illustré de nombreuses vignettes démonstratives.*

Notre méthode est appuyée d'un livre album du maître, qui contient d'abord les notions préliminaires de tenue, les conseils généraux, enfin une leçon de choses appropriée à chaque modèle, sérieusement revue et approuvée.

*Etude Préparatoire* précédant chaque leçon (un quart d'heure suffit). Pendant ce laps de temps, le maître enseigne à l'élève les principes généraux de la géométrie usuelle, et leur fait exécuter sur leur ardoise ce qu'il fait lui-même au tableau. La simplicité de nos démonstrations les rend entièrement claires, et l'élève se familiarisera vite avec elles.

*Exercices préparatoires.*

En tête de notre méthode, figure celui-ci: le maître au tableau, faisant un point, dit aux élèves: Faites un point (.) ; puis il explique que le point n'ayant pas d'étendue n'a pas de forme.

Le maître, toujours au tableau: Faites-en deux autres, au dessous du premier, à 3 pouces l'un de l'autre, unissez-les par une ligne bien droite. Cela fait, expliquer à l'élève qu'une droite est déterminée par deux points au moins, et que cette ligne, comme toutes les autres lignes, est toujours composée d'une infinité de points unis les uns aux autres.

Puis il fait continuer cette étude de ligne, en ayant soin (comme nous l'indiquons) de toujours prolonger progressivement chaque ligne qu'il tracera, pour habituer l'œil et la main.

*Application (Feuilles-Exercices)*—Après ce premier quart d'heure de préparation, les élèves prendront leur feuille-exercice, et le maître les guidera dans la manière d'opérer; notre album du maître, suivant pas à pas chaque modèle, donne le moyen pratique d'arriver à un bon résultat.

RÈGLE GÉNÉRALE.

Chaque exercice est précédé d'une leçon de choses, quand il y a lieu.

*Exercice No. 2. 1<sup>re</sup> Partie. 1<sup>re</sup> Division.*

*(Définition et leçon de choses)*

Trapèze, agrès de gymnastique, sorte de balançoire.

Les exercices sur cet agrès sont des

plus sains, ils développent et fortifient les muscles. (Ceci donné) Tracer d'abord la ligne de terre, puis élever des verticales qui représentent les montants et les cordes, et terminer par des horizontales.

Les petits détails de la corde et du terrain termineront le dessin. Le soleil venant de gauche, le côté droit de la construction sera dans l'ombre; on l'indiquera comme sur le modèle, au moyen de traits plus forts.

#### PAYSAGE.

Plus loin, dans la section des Paysages.

MAISON OU NAQUIT MGR. I. BOURGET.

#### (Leçon de choses)

Cette maison, où naquit Mgr Bourget en 1791, est du 18<sup>e</sup> siècle: elle perpétue le souvenir de ce vénéré prélat.

Ici le maître, préparé préalablement par notre guide, n'oubliera pas de rappeler à l'élève, conformément à notre instruction, qu'avant de dessiner les détails (portes, fenêtres, etc.), il devra tracer l'ensemble (le contour), lequel d'ailleurs est bien défini dans notre 1<sup>re</sup> esquisse, 1<sup>re</sup> division.

DESSIN DE TÊTE DE JACQUES-CARTIER.

#### (Leçon de choses)

Jacques-Cartier naquit à Saint-Malo (France) à la fin du XV<sup>e</sup> siècle; le roi François 1<sup>er</sup> l'envoya à la découverte des terres neuves; il arriva dans le golfe Saint-Laurent au mois de juin. En débarquant sur nos côtes, ce capitaine, aussi pieux que brave, fit planter une croix surmontée des armes de la France, et, au nom de son souverain, il prit possession de la Nouvelle-France.

Le portrait de Jacques-Cartier est des plus simples; quelques coups de crayon suffisent, jamais modèle n'a été plus clair; faire l'ensemble d'abord, et après l'esquisse, terminer par l'exécution des quelques détails de cheveux et de barbe.

*Vérification des dessins, moyen pratique.*

Il suffit de comparer l'ouverture des angles entre les parties ou extrémités du dessin, comme nous l'indiquons dans notre guide.

#### MISE EN ORDRE DE LA MÉTHODE NATIONALE DE DESSIN.

#### *Exercices Préparatoires.*

#### LIGNES DROITES, ANGLES; QUESTIONNAIRE RÉCAPITULATIF.

Pourquoi le point n'a-t-il point de forme?

Combien faut-il de points pour déterminer une ligne droite?

Combien y a-t-il de lignes principales?

En combien de catégories se classent les lignes droites?

Qu'appelle-t-on ligne horizontale?

Qu'est-ce que la ligne d'horizon?

Qu'appelle-t-on ligne verticale?

Montrez dans la classe quelques verticales?

Comment nomme-t-on une ligne qui serait composée d'une horizontale, d'une verticale et d'une oblique?

Quand deux lignes sont-elles parallèles?

Les verticales et les obliques peuvent-elles être parallèles entre elles?

Comment sont formés les angles?

Combien y a-t-il de sortes d'angles?

Nommez-les.

Quand un angle est-il droit?

“ “ “ aigu?

“ “ “ obtus?

L'angle obtus est-il plus petit ou plus grand que l'angle droit?

L'angle aigu est-il plus petit ou plus grand que l'angle obtus?

L'angle droit est-il plus grand que l'angle aigu?

#### EXERCICES D'APPLICATION SUR LES DROITES.

1. Point, lignes horizontales, verticales; récapitulation: carré, rectangle.
2. Obliques, avec récapitulation d'horizontales et de verticales.
3. Carrelage, application répétée des horizontales et des verticales.
4. Mosaique, application répétée des mêmes lignes accompagnées d'obliques.
5. Trapèze, agrès de gymnastique.
6. Barrière en bois.
7. Porte rustique avec verrou, mur en pierre de taille.
8. Entrée de maison avec fenêtre.

#### *Obliques.*

9. Fil à plomb.
10. Vue perspective d'un coffre.

11. Mortaises.
12. Tribune d'Instituteur à la campagne.
13. Herse.
14. Chevron de construction.
15. Pont tournant du canal Lachine (formant récapitulation générale des droites horizontales, verticales et obliques.)

LIGNES COURBES.

*Exercices préparatoires. Questionnaire.*

- Qu'appelle-t-on ligne courbe ?  
 Quand une courbe est-elle limitée ?  
 Quand une courbe est-elle fermée ?  
 Quand une courbe est-elle développée ?  
 Quand une courbe est-elle raccordée ?  
 Qu'est-ce que le cercle ?  
 Qu'appelle-t-on circonférence ?  
 Qu'est-ce que le diamètre ?  
 Qu'appelle-t-on rayon ?  
 Qu'appelle-t-on corde ?  
 Qu'appelle-t-on arc ?  
 Qu'appelle-t-on flèche ?  
 Qu'est-ce qu'une sécante ?  
 Qu'est-ce qu'une tangente ?  
 Comment peut-on diviser une circonférence ?  
 Divisez une circonférence en 4, 8, 16 parties égales.

EXERCICES D'APPLICATION

*Sur les lignes courbes.*

1. Joug.
  2. Tonneau, marmite.
  3. Service à thé, 4 objets.
  4. Ogive byzantine.
  5. Bénitier roman.
  6. Charrue.
- Nous n'avons que ces modèles d'études préliminaires, mais les courbes se rencontrent à chaque instant, soit dans le paysage, soit dans l'ornement.

APPLICATION RÉCAPITULATIVE.

PAYSAGES.

1. Phare en bois (bords des lacs).
2. Tourelle protégeant les fortifications de Ville-Marie et du Séminaire.
3. Maison où naquit Mgr I. Bourget.
4. Herbages, Ile Sainte-Hélène, bord du Saint-Laurent.
5. Pierres au bord de l'eau (Ile Sainte-Hélène).

6. Vieux mur avec tronc d'arbre et feuillage.
7. Etude d'arbre et de cascade.
8. Chêne. Ormes. Peupliers.
9. Moulin à vent (en bois).
10. Maison en bois.
11. Orme. Pin dénudé.
12. Barge.
13. Canot à voile.
14. Canot d'écorce.
15. Fort de Chambly.
16. Ile Gros-bois, bords du fleuve.
17. Le castor, emblème national.
18. Sanctuaire de Sainte-Anne de Beau-pré.

*Modèles supplémentaires.*

Christ Church, Montréal, détruite par un incendie.  
 Vue de la Basilique de Québec.

ORNEMENT

1. Feuille de lierre grecque. Trèfle gréco-roman.
  2. Lauriers, style roman.
  3. Motif décoratif du moyen âge.
  4. Pomme de pin entourée d'une ornementation romane.
  5. Pomme de pin entourée d'une ornementation grecque, feuille d'acanthe.
  6. Demi-palmette d'enroulement, style grec.
  7. Fleur de lis.
  8. Motif pour frise, style gréco-roman.
  9. Motif d'ornement, style renaissance (François I).
  10. Fleur décorative assyrienne, époque Ninivienne.
  11. Chardon persan, style moyen âge.
  12. Frise grecque pour entablement d'architecture.
  13. Feuille d'acanthe sans épine, ordre corinthien, 4<sup>e</sup> ordre d'architecture.
  14. Feuille de chêne, style Louis XVI.
  15. Acanthe, style Louis XVI.
  16. Chapiteau gréco-roman, orné d'acanthe.
  17. Motif d'ornementation décorative, Louis XV.
  18. Cartouche, écusson pour inscription, fronton style Louis XV.
  19. Enroulement d'acanthe avec liseron, style renaissance.
- Les leçons de choses précédant chaque étude d'ornement sont des plus intéressantes.
- EXEMPLE: Fleur de lis, figure en fer de

lanée, était autrefois l'emblème héraldique de la Maison de France; Louis-le-Jeune fut le premier qui l'adopta officiellement en 1280.

*Acanthe*, plante herbacée, vivace, qui croît surtout en Grèce (sud de l'Europe); elle fut choisie par le sculpteur Callimaque pour la décoration du chapiteau corinthien; c'est le plus bel ornement qu'on puisse adapter à la décoration architecturale.

#### DESSIN DE TÊTE.

1. Théorie de la tête.
2. Yeux de profil, de face, de trois-quarts.
3. Bouches " " "
4. Nez " " "
5. Oreilles " " "
6. Esquisse d'une tête.
7. Esquisse de la tête du Christ, d'après Rubber.
8. Apollon du Belvédère.
9. Vénus de Milo.
10. Jacques-Cartier.
11. Maisonneuve.

#### Modèles supplémentaires.

Samuel de Champlain, fondateur de Québec.

Wolfe, général anglais.

*Nota.*—Comme pour tout le reste, d'abord la leçon de choses.

#### EXEMPLE EXTRAIT DE LA MÉTHODE.

##### *Apollon du Belvédère.*

Célèbre statue découverte à Porto d'Anzio, autrefois Antium, sous le règne de Néron; tire sa désignation du Belvédère du Vatican, où elle est placée, à Rome.

Les plus célèbres antiquaires estiment que cette figure et le tronc d'Hercule sont les deux plus sublimes créations idéales que les Grecs aient faites.

M. E. TEMPLÉ.

#### Distribution des Prix aux élèves de l'Académie Commerciale Catholique et de l'école Polytechnique de Montréal.

La distribution des récompenses à la fin de l'année scolaire est toujours une grande fête pour la jeunesse, et cette fête prend naturellement plus d'importance lorsque l'école est plus considérable. Il est incontestable que l'établissement

du Plateau est l'un des plus importants de Montréal, puisqu'il comprend: une école Polytechnique formant des ingénieurs, et une école Commerciale préparant des employés comptables et autres pour le commerce.

C'est le mercredi, 30 juin 1886. à 1 heure et demie, qu'a eu lieu au Plateau cette double cérémonie, sous la présidence de M. le grand-vicaire L. A. D. Maréchal, et en présence des parents des élèves et d'un certain nombre de personnes venues pour encourager les jeunes étudiants; nous avons remarqué outre les directeurs et les professeurs des deux écoles, M. l'abbé Sorin, de Saint-Sulpice, le révérend Père Nolin, apôtre de la colonisation, MM. Peter S. Murphy, et F. D. Monk, MM. les abbés Forbes, Roy et Saint-Jean, MM. Bernard, avocat, A. J. Boucher, A. D. Lacroix, L. P. O'Donoghue, etc.

La cérémonie s'ouvre par un morceau de piano, extrait de *Gaetano*, de Ketterer: ce morceau est joué de la manière la plus satisfaisante par M. le professeur A. Contant et son élève Cajétan Dufort, qui, un peu plus tard, se fait entendre seul dans *Le Clairon des Zouaves*, Egghard.

M. Archambault prend alors la parole, et rend un compte rapide de cette année scolaire, qui a commencé par les épreuves, et qui se termine par la réjouissance. L'épidémie variolique avait motivé un retard de deux semaines dans la rentrée des classes; mais dès l'ouverture des cours, l'école avait déjà 70 pour cent de sa population ordinaire; au 1er janvier, il y en avait 81 pour cent, et à la clôture de l'année 80 pour cent.

Le dévouement des professeurs et l'application des élèves ont noblement compensé le temps perdu, comme l'ont prouvé les examens de fin d'année.

Monsieur le principal a eu un mot de cordial et reconnaissant souvenir pour M. le curé Rousselot, en ce moment en France par raison de santé, et aussi pour l'honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'Instruction publique, en ce moment à Londres, pour l'exposition scolaire du Canada. A cette occasion, M. Archambault a donné lecture du passage ci-après d'une lettre que M. Ouimet adressait de Londres, sous la date du 12 juin:

"N'oubliez pas de me rappeler au souvenir des chers élèves du Plateau et de ceux de l'École Polytechnique, ainsi que de MM. les professeurs, à la séance de fin d'année. Si je ne puis être présent pour leur offrir mes félicitations, je suis ici pour faire valoir leurs travaux, qui, j'aime à le dire, sont visités et hautement appréciés par les connaisseurs. Ainsi, félicitations sur les succès de l'année, joyeuses vacances et heureux retour, accompagné des meilleures dispositions pour l'année qui commencera au premier de septembre. Je serai de cœur et d'âme à cette séance, la première que je manque depuis dix ans."

Après l'allocation de M. le principal, la distribution des prix commence, par les élèves du Cours primaire; puis, comme repos de cette longue nomenclature, l'élève Ernest Comte débite *La Béquille à gr. nd papa*, bluettes de Vanier. Le Cours intermédiaire reçoit les récompenses qui lui sont destinées; après quoi le chœur des élèves chante le morceau de Concone intitulé *La distribution des prix*. Ensuite c'est

le tour des élèves du Cours commercial, dont l'attention a été comme tenue en suspens jusqu'à la fin. C'est M. F. X. P. Demers, directeur des études de l'Académie, qui proclame les prix.

Mais tous les élèves sont encore en attente, jusqu'au moment de la distribution des récompenses extraordinaires, prix d'honneur et diplômes de capacité, savoir; les prix Edward Murphy, Peter S. Murphy, Comte; la croix d'or de l'honorable Gédéon Ouimet, et la médaille d'argent de Son Excellence le gouverneur-général du Canada. Le *diplôme de capacité* est décerné à six élèves.

L'élève U. Archambault fait entendre en violon solo, un fragment du "Carnaval de Venise," de Frederichs, et M. E. Balète, directeur des Etudes, fait alors la proclamation des prix décernés aux élèves de l'Ecole Polytechnique; prix d'excellence et autres, selon les quatre divisions de l'école; cours préparatoire, 1re année, 2e année, 3e année: enfin, après la proclamation des prix Peter S. Murphy, a lieu la collation du diplôme d'ingénieur à six élèves, qui ont parcouru avec succès le cycle des études de l'école.

Le chœur d'Elwart: "Les vacances," exécuté par les élèves de l'Académie Commerciale, puis deux discours d'adieu sont prononcés, l'un en anglais, l'autre en français, par les élèves Saint-George Bond et F. Monette.

M. le grand-vicaire Maréchal prononce ensuite l'allocution suivante:

Mes chers enfants,

Vous me permettez de vous dire quelques mots, d'abord pour vous remercier des paroles élogieuses que vous avez adressées à messieurs les commissaires et autres amis de l'éducation, ainsi qu'au Saint-Père, Léon XIII, et puis pour vous féliciter des succès qui ont si bien couronné votre application à l'étude dans vos classes respectives.

Si j'en juge par le programme des matières d'enseignement suivi à cette Académie, et par le témoignage de M. Sorin, chapelain de cet établissement, de M. le Principal et des Professeurs, témoignage qui vous est si favorable; si j'en juge par le palmarès qu'on vient de lire, il me semble que je puis dire avec vérité que vous avez fait une bonne année, une année de progrès.

Laissez-moi vous dire, mes enfants, que vous devez ces progrès au dévouement de vos professeurs, qui s'appliquent à l'accomplissement de leurs devoirs d'instituteurs catholiques avec un zèle et une habileté dignes d'éloge; vous les devez aussi à votre application à l'étude, et à l'excellente discipline observée dans cette maison.

Mais ce sur quoi je désire attirer l'attention de vos bons et respectables parents et des amis de l'éducation, c'est sur la condition et le caractère de l'éducation et de l'enseignement que l'on donne à cette Académie.

On l'a dit, on ne peut trop souvent le redire: l'homme est ce que l'éducation le fait. C'est l'éducation qui façonne les générations. Aussi l'Eglise s'est-elle appliquée avec un zèle et un soin dignes de l'importance de la chose, dans

tous les temps, à donner à ses enfants une bonne éducation, persuadée qu'elle est que c'est la bonne éducation des enfants qui lui donnera à elle-même de dignes ministres, à l'Etat des législateurs et des magistrats intègres, aux familles des chefs vertueux et des enfants dociles et respectueux, à l'Eglise des membres fidèles, et à la société des citoyens utiles.

Mais, pourriez-vous me dire, qu'est-ce qu'une bonne éducation?

L'éducation a un double objet: la culture de l'esprit en communiquant des connaissances utiles à l'enfant, selon sa condition, et la culture du cœur, en le formant aux vertus chrétiennes, et l'ornant de qualités qui font le bon chrétien et le bon citoyen. Telles sont les conditions de la bonne éducation. Une éducation qui ne s'occuperait que de la culture de l'intelligence, que d'orner l'esprit de science et de connaissances utiles, mais qui négligerait la culture du cœur, et ne s'occuperait pas de former les enfants aux bonnes mœurs, cette éducation serait une éducation tronquée, fautive, une éducation pleine de dangers pour l'enfant, comme pour la société.

Tels sont les caractères substantiels de la bonne éducation. Or, l'éducation que l'on donne dans cette Académie catholique a ce double caractère. 1° On s'applique à la culture de l'esprit, en ornant l'intelligence de l'enfant, de connaissances utiles, qui le mettent en état d'occuper honorablement et utilement quelque position, dans les diverses carrières qui s'offrent à son aptitude, soit dans le commerce, soit dans quelques professions industrielles.

En effet, cette Académie est pourvue de tous les éléments nécessaires pour obtenir ce but important. A la direction sont préposés un principal qui a vieilli et usé sa vie dans l'enseignement et des professeurs habiles, dévoués à la bonne éducation de la jeunesse, qui tous comprennent l'importance de leurs fonctions, et qui s'appliquent avec un zèle digne d'éloge, à l'accomplissement de leurs devoirs d'instituteurs catholiques et d'éducateurs chrétiens de la jeunesse.

2o Si l'on s'applique avec soin à la culture de l'intelligence des enfants, la culture du cœur n'est pas négligée. Cette partie importante de la bonne éducation attire l'attention et partage les soins et la sollicitude de ceux qui sont préposés à l'administration de cette maison d'éducation.

Je suis heureux de le dire, à l'Académie du Plateau, la religion est enseignée, la piété est en honneur, et, ce qui vaut mieux encore, elle est pratiquée.

Dans le programme des matières d'enseignement, la science de la religion occupe une place, et a une part considérable des temps consacrés à l'enseignement des matières de classe.

La direction spirituelle des enfants est entre les mains d'un chapelain, M. Sorin, bien connu par son dévouement à la bonne éducation des enfants, et qui est considéré par le corps enseignant, comme un ami, comme un auxiliaire nécessaire, et dont la présence à l'Académie est toujours accueillie avec plaisir.

A l'Académie on n'a pas peur du prêtre, et, permettez-moi, MM. les Professeurs, de le dire, c'est avec raison.

Les talents naturels, les ressources de l'art

pédagogique, peuvent suffire à un professeur pour communiquer de la science, des connaissances à ses élèves; mais lorsqu'il s'agit de la culture morale de l'enfant, de former le cœur aux vertus qui font le bon chrétien et le bon citoyen, les moyens naturels ne suffisent pas; il lui faut les moyens surnaturels, que la religion seule peut lui fournir. Il lui faut l'influence légitime et la direction de l'Eglise.

C'est donc avec raison qu'on sait ici apprécier la présence et l'influence du prêtre dans l'éducation de la jeunesse, et la nécessité de l'enseignement de la religion, qui est une partie essentielle et indispensable de toute bonne éducation.

Oui, je suis heureux de le dire, à l'Académie du Plateau, le prêtre a toute la latitude désirable pour la direction spirituelle des élèves. J'espère que cet heureux état de choses y sera toujours maintenu pour l'honneur de l'Académie, pour l'avantage des enfants, des familles et de la société.

M. Monk, avocat, et l'un des commissaires des écoles catholiques de Montréal, a alors remercié l'auditoire de son assistance à la cérémonie, M. le principal Archambault de son zèle, les professeurs de leur dévouement et les élèves de leurs succès; il remercie les élèves qui ont prononcé des adieux, d'avoir pensé à M. l'abbé Rousselot, bienfaiteur insigne de l'école et de tout le pays; il félicite l'école de ses progrès, notamment dans le dessin, et il donne de larges encouragements aux élèves et aux professeurs de l'Ecole polytechnique.

Nous terminerons ce compte rendu par le rappel des principaux lauréats de la fête, et d'abord à l'Ecole commerciale.

L'élève Alexandre Dupuis, de la 4<sup>e</sup> année, a reçu, comme prix d'économie personnelle, un livret de banque de cinq piastres, offert par M. le curé Rousselot, de la paroisse de Saint-Jacques.

Le prix Comte, de \$50, a été décerné à Joseph Nantel, élève de 8<sup>e</sup> année, en récompense de sa conduite, de son application et de ses succès pendant l'année scolaire.

Seize récompenses ont été distribuées sous le nom de prix Peter S. Murphy, savoir: 11 médailles d'argent à Ernest Comte et Edmond Hogue, pour le langage français; à Thomas Orsali, Edward Kennedy, Francis Mckenzie et Henri Lespérance, pour la politesse; à Isidore Beaulieu, Arthur Brodeur, Henri O'Donoghue, Eugène Thibodeau et Joseph Blanchard, pour le dessin artistique; trois ouvrages de \$1, \$2 et \$3 (prix de fondation), à Louis Lanctôt, Alexandre Desmarteau et Alfred Grégoire, pour l'écriture; une médaille de bronze et \$15 à Jules Huysman, pour l'arithmétique; une autre médaille de bronze et \$15, au même élève, pour l'écriture ronde.

Au nom de M. Edward Murphy, trois prix de fondation sont décernés, savoir: une médaille de bronze et \$15, à Saint-George Bond, pour la langue anglaise; une autre médaille de bronze et \$15, à Arcade Piché, pour la langue française; une médaille d'argent et \$50, à Avila Larose, élève de 8<sup>e</sup> année, pour sa conduite, son application et ses succès pendant l'année.

Une croix d'or, offerte par l'honorable Gédéon

Ouimet, surintendant de l'Instruction publique, a été décernée à Arthur Bernier, pour ses succès et son application pendant l'année scolaire.

Enfin, une médaille d'argent, offerte par le marquis de Lansdowne, et décernée à Henri O'Donoghue, pour sa conduite, son application et ses succès pendant l'année.

Une autre récompense fort importante est le diplôme de capacité, décerné comme couronnement de leurs études, aux six élèves Avila Larose, Joseph Nantel, Fortunat Monette, Louis Parent, Arthur Giroux et Joseph Moore. Depuis l'année 1874 jusqu'à ce jour, l'école a décerné 122 de ces diplômes, dont la valeur est de plus en plus appréciée dans le monde des affaires à Montréal et aux environs.

Parmi les lauréats de l'Ecole polytechnique, nous mentionnerons comme ayant mérité les prix d'excellence dans leurs divisions respectives: M. Sifroi Fortin, de l'année préparatoire; Avila Gravel, de 1<sup>re</sup> année; Avila Thomas, de 2<sup>e</sup> année; Aquilas Tremblay, de 3<sup>e</sup> année.

C'est aussi M. Aquilas Tremblay qui a reçu la médaille d'argent, fondée par M. Peter S. Murphy, pour l'élève qui s'est montré le plus digne par sa conduite, son application et ses succès pendant tout son cours d'études.

Enfin, le diplôme d'ingénieur civil a été décerné, au nom de l'honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'Instruction publique, aux six candidats dont les noms suivent, savoir: MM. Aquilas Tremblay, Edgar Lefebvre, Julien Charbonneau, Napoléon Fontaine, Auguste Houdet et Phidyme Bourque.

Plusieurs de ces élèves se trouvaient absents par suite de travaux auxquels ils ont été appelés à prendre part; tel est particulièrement le cas de M. Houdet, appelé par le gouvernement à prendre part à une exploration scientifique dans le Nord-Ouest.

L'assemblée se sépare aux accents du chant traditionnel "God save the Queen."

### L'Ecole Montcalm.

La distribution des prix aux élèves de l'Ecole Montcalm a eu lieu mercredi, le 30 juin, à 9 heures de l'avant-midi.

Parmi les personnes présentes, on remarquait M. l'abbé Dugast, directeur spirituel de la maison; M. l'abbé Kiernan, de l'église Sainte-Marie; M. l'abbé Plante, de St-Cyprien; les révérends frères Arnold et Régidius, de Ste-Anne, M. l'inspecteur Valade, M. J. O. Cassegrain, professeur à l'Ecole Normale Jacques-Quartier, etc., etc.

La séance commença par un chant national. Le chœur de l'école, sous l'habile direction de M. J. B. Larmache, s'est parfaitement acquitté de sa tâche, et a exécuté différents morceaux avec un ensemble remarquable.

Les principaux lauréats dans les différentes classes sont: Jos. Malchelosse, Jos. Lamer, et John Walsh, élèves de sixième année;

Ths. Smyth, A. Pelchat, Art. Rose, Jos. Hinton, A. Richer, Ths. Walsh et Raoul Lacroix, élèves de cinquième;

Raoul Rouillard, W. Lepage, E. Fafard, et A. Bourgeois, élèves de quatrième;

F. X. Parent, An. Martin, J. Hillman, A. Remibal et Damase Pelchat, élèves de troisième; Omer Laroche, Ed. Bénard, J. Ogden, Jos. Mercier, et A. Goyer, élèves de deuxième;

A. Gratton, Albt. Bénard, M. Hinton, H. Nolin, Art. Pilon, Geo. Durand, Hild. Délorme, H. Coyle et P. Chivé, élèves de première année.

Les élèves qui ont le mieux réussi dans le dessin artistique sont : Jos. Malchelosse, Phil. Lavoie, Jos. Lamer, Raoul Lacroix, A. Martin, et S. Coallier.

Les douze médailles en argent présentées par M. P. S. Murphy, pour politesse, etc., ont été méritées par Raoul Lacroix, Thomas Walsh, Raoul Rouillard, William Lepage, A. Martin, Albt. Hillman, C. Lamoureux, Wm. Godfrey, A. Pilon, A. Bénard, Hildège Délorme et John H. O'Brien.

Deux discours d'adieu furent ensuite prononcés, l'un en français, par Joseph Lamer, et l'autre en anglais par John P. Walsh.

En réponse à ces discours, MM. les abbés Dugast et Kiernan remercièrent les élèves des bons sentiments qu'ils entretenaient envers le digne curé de la paroisse Ste-Brigide et de ses deux représentants.

Il félicitèrent les élèves de leur travail, de leurs succès et plus encore de leurs bonnes dispositions, preuve que dans cette institution le cœur est aussi bien cultivé que l'intelligence.

Il donnèrent quelques mots d'encouragement au principal, M. A. D. Lacroix, qui dirige cette maison depuis tant d'années, ainsi qu'aux professeurs qui le secondent avec tant de zèle et de dévouement.

M. l'abbé Plante adressa ensuite quelques paroles de félicitations.

Il fut suivi de M. F. X. Valade, dont le zèle pour la cause de l'éducation semble grandir avec l'âge. Dans un discours plein de bons sentiments et de sages conseils, il s'efforça de faire comprendre à ses jeunes auditeurs l'importance d'une éducation vraiment chrétienne. Il leur proposa comme exemples à imiter nos hommes les plus distingués, et fut particulièrement heureux en faisant allusion à la famille Dugast, qui a déjà donné trois prêtres à l'Eglise, et dont l'un est actuellement le dévoué directeur spirituel de l'Ecole Montcalm.

Puis, les maîtres et les élèves se séparèrent pour prendre, après les travaux de l'année scolaire, un repos bien mérité.

**Académie de Madame Marchand, rue Sainte-Elisabeth, no 7.**

Samedi dernier, avait lieu au Plateau, une réunion des anciennes élèves de l'Académie de madame Marchand. Gracieux Conventum où réceptions, chant, musique, tinrent tour à tour l'auditoire sous la meilleure impression.

Cette séance fut suivie de la distribution des prix, présidée par M. le curé Sentenne. Etaient aussi présents, les RR. MM. Daniel, Sorin, Harel, Nolin, J. Callaghan, M. Callaghan, ; MM. U. E. Archambault, F. X. Valade, J. Grenier, F. Monk, P. S. Murphy, A. D. Lacroix, H. Doré, etc.

Des diplômes de capacité sur le français et l'anglais ont été obtenus par Mlles E. Doré, J. J. Lamothe, S. Arcand, P. Lecaille, D. Gariépy,

B. Crevier, J. Parent, A. Desmarais, A. Fortier, H. Meunier.

Médaille d'or de Son Excellence le gouverneur général—Mlle E. Doré.

Médaille d'or pour succès brillants dans les branches classiques et dans les branches artistiques—Mlle J. Lamothe.

Médaille d'or pour ler concours de piano—Mlle R. Poupart.

Médaille d'or pour excellence—Mlle R. Lantôt.

Médaille d'or pour mathématiques—Mlle I. Delorme.

Médaille d'argent pour dessins au crayon et peintures à l'huile—Mlle B. Laurier.

Plusieurs médailles d'argent offertes par M. P. S. Murphy, furent décernées aux élèves les plus méritantes de chaque classe.

Dans le parloir de l'Académie du Plateau, étaient exposés les tableaux exécutés par les élèves durant l'année, sous la direction de Mlle Marchand. Nous avons surtout admiré les peintures à l'huile de Mlles J. Lamothe, H. Driscoll, R. Saint-Germain, R. Lacroix, et les dessins au crayon de Mlles B. Lussier, M. Meunier. E. Donnelley.

Outre son cours ordinaire, l'Académie de madame Marchand a aussi un cours spécial pour préparer les jeunes filles qui se destinent à l'enseignement. Les demoiselles dont les noms suivent ont obtenu des diplômes au bureau des examinateurs catholiques durant l'année :

Pour école modèle : Mlles E. Labbé, J. Corbeil, M. Marion, E. Leclair, E. Smith, A. Lefebvre, A. Contant, M. Désy, madame Fitzgerald.

Pour école élémentaire : Mlles L. Crompe, H. Driscoll, madame Beauvais.

**Ecole Olier.**

Nous avons assisté, jeudi soir, le 1er de juillet, à une charmante séance dramatique, donnée à l'occasion de la distribution des prix à l'École Olier, rue Roy.

Cette séance était le prélude de la distribution des prix. Elle s'ouvrit par un chant intitulé : "La patrie," exécuté avec beaucoup d'ensemble, par le chœur des élèves.

Vint ensuite un petit drame anglais "Suit for Libel." Les jeunes acteurs dont les noms suivent : M. Jos. Laverty, Wm Laverty, Daniel O'Leary, Geo. Dubreuil, Ls Paradis, S. Jobin, Salaberry Beaudry, Albert Jeal et Jeremiah Carroll, ont joué leur rôle respectif de manière à mériter les applaudissements de l'auditoire.

Nous avons surtout admiré la pureté de diction des élèves français, qui prononcent l'anglais presque aussi correctement que les élèves anglais eux-mêmes.

L'auditoire eut à applaudir ensuite ce

beau duo "Aimer c'est vivre," rendu avec âme par les jeunes Jobin et Quesnel. Tous deux eurent l'honneur d'être rappelés, et durent répéter leur duo.

Le jeune Achille Charette, âgé de sept ans et demi, et fils de M. P. Ph. Charette, vint ensuite déclamer "L'absolution avant la bataille," de M. G. L. Désaulniers.

Le jeune élève, a récité cette longue pièce sans hésiter, d'une voix ferme, avec des intonations justes, des gestes naturels, et nous comprenons que l'auditoire charmé l'ait applaudi et rappelé.

"Les Trois Juges" joli petit drame, donna enfin l'occasion à MM. Zotique Quesnel, Ernest Déniger, Emile Lacroix, Oscar Lacroix, Oscar Primeau, Romuald Chevigny et Adjutor Quesnel de faire valoir leur talent et de se faire applaudir.

La séance se termina au son du "Dieu sauve la Reine."

Comme résumé de cette séance, nous dirons que l'Ecole Olier a donné une nouvelle preuve de son importance et de l'excellence de l'éducation qui y est donnée, et nous en offrons nos plus sincères félicitations à M. le directeur Primeau, à ses dignes professeurs et à ses intéressants élèves.

#### Ecole Belmont.

La séance de fin d'année ainsi que la distribution des prix aux élèves de l'école Belmont, rue Guy, No 245, ont eu lieu le 23 juin au soir, sous la présidence de M. le curé Leclaire.

Un auditoire nombreux, composé de membres du clergé et de laïques, s'était rendu pour applaudir aux succès des élèves de cette florissante institution.

La séance fut entremêlée de musique et de déclamation. Les élèves ont représenté avec beaucoup de succès la jolie comédie : *Les Frayeurs de Tigruche*. Deux discours d'adieu ont été prononcés, le premier en anglais par M. Henry O'Brien, le dernier en français par M. Henri Bédard. La déclamation de ces jeunes élèves a été presque irréprochable : leur prononciation, leurs gestes, le naturel avec lequel ils se sont exprimés, ont attiré spécialement l'attention de l'auditoire, et leur ont valu des applaudissements bien mérités.

En somme, le directeur de l'école, M. P. L. O'Donoghue et ses dignes collaborateurs ont eu lieu d'être fiers des succès que leurs élèves ont remportés, et ont droit à nos félicitations.

Voici le nom des élèves les plus méritants.

Dans le *Cours intermédiaire* —

Amédée Lamarche : assiduité, instruction religieuse, lecture, écriture, grammaire française, analyse, traduction, géographie, histoire du Canada, arithmétique commerciale, et dessin à main levée ;

Pierre Gravel : orthographe française ;

Fred. Monday : grammaire anglaise, analyse, arithmétique ;

Desmond Brown : lecture anglaise, orthographe.

Dans le *Cours commercial* —

Henri Bédard : assiduité, instruction religieuse, lecture française, grammaire française, analyse et dessin à main levée ;

William Jackson : application et bonne conduite, orthographe française ;

Henry O'Brien : lecture anglaise, orthographe, traduction, art épistolaire, histoire du Canada ;

Paul Fréault : application et bonne conduite, grammaire française, correspondance française, géographie commerciale.

#### L'Ecole Sarsfield.

La séance de fin d'année et la distribution des prix à l'Ecole Sarsfield, ont eu lieu le 22 de juin.

Parmi les personnes présentes, on remarquait MM. les abbés Salmon, Brunet, Racicot et Limoges, M. le professeur Dorion, M. l'ex-échevin Tansey, et un grand nombre d'amis de l'établissement.

M. l'abbé Salmon félicita le directeur de l'institution ainsi que ses zélés professeurs de l'heureux résultat qui a couronné leurs efforts, et pria les parents présents d'envoyer leurs enfants à l'école aussi longtemps que possible. Il leur annonça que, l'année prochaine, les prix d'enseignement seraient réduits de moitié.

Les prix spéciaux furent ensuite décernés aux élèves suivants :

*Prix d'excellence*, don de M. l'abbé Salmon, Chs Pickering, élève de 5e année, —

J. Orton, Ed. O'Grady, élèves de 4e année.—J. Currie, élève de 3e année.—J. P. Burns, élève de 2e année;

*Prix d'excellence*, don de M. Ed. Murphy, P. Doyle, J. Favreau, élèves de 5e année.—Michel Grenier, élève de 3e année;

*Dessin*, don de M. Daly, J. Orton;

*Conduite irréprochable, application constante et politesse*, médailles d'argent données par M. P. S. Murphy, Ed. Franceur, Charles Sweeney, élèves de 5e année.—Ed. O'Grady, élève de 4e année.—J. B. Yelle, élève de 3e année.—J. Barry, élève de 2e année;

*Conduite irréprochable, application constante et propreté*, médailles d'argent présentées par M. P. S. Murphy, J. Galley, élève de 5e année.—J. Orton, élève de 4e année.—J. Rogers, R. McNabb, élèves de 1re année;

*Conduite irréprochable, application, progrès en français*, médaille d'argent présentée par M. P. S. Murphy, Wilfrid Riendeau, élève de 5e année.

**Ecole de Mme Cornwell**

La clôture de l'année scolaire pour cette institution eut lieu le 23 juin, en présence d'un auditoire nombreux.

Les salles étaient décorées avec goût; on y voyait des peintures, des esquisses de différents dessins, des ouvrages de fantaisie, etc.

Plusieurs solos et duos sur le piano furent exécutés avec beaucoup de succès par Melles Annie J. Menzies et Minnie O'Brien. Une chanson par J. O'Brien, un morceau de déclamation par C. Duckett, et une autre chanson en français chantée par les élèves en chœur, ont mérité de vifs applaudissements. Mlle Mamie Stafford, dans la déclamation de *The Curfew*, a charmé l'auditoire par son élocution facile et ses gestes gracieux. L'opérette *Flower Festival* a été jouée au milieu d'un Eden en miniature: il y avait profusion de fleurs naturelles. Les principaux rôles ont été remplis par Melles Mamie Stafford, Mary Moriarty et Dollie Haines.

Les prix ordinaires, qui dépassaient 100 volumes furent ensuite distribués aux élèves. Melles M. Enright, K. Kannon, Minnie O'Brien, M. Kerrigan, Mary Moriarty et J. McGarrity furent du nombre des plus méritantes.

Les prix d'honneur furent décernés aux élèves suivantes:

*Croix d'or*, Melle Annie J. Menzies;  
*Médaille d'argent*, Melle M. O'Donnell;  
*Quatre volumes*, don de M. Ed. Murphy, Melle M. Enright;

*Médaille d'or*, don de M. P. S. Murphy, Melle Minnie O'Brien;

*Médailles d'argent*, Melles T. Stafford, K. Kannon, M. Moriarty, B. Donnelly et autres.

*Un volume*, présenté par Mme A. Menzies, H. Trihey;

*Deux volumes*, don d'un ami de l'institution, Melles Mamie Stafford pour élocution, et Annie J. Menzies pour politesse;

*Volume d'un grand prix*, PURGATORY AND PARADISE, don de sir Hector L. Langevin, Melle Mary O'Donnell.

Le discours d'adieu fut prononcé par Melle Minnie O'Brien, après quoi les RR. PP. McCarthy et Nolin, S. J., et M. Ed. Murphy prirent successivement la parole. Les différents orateurs félicitèrent Mme Cornwell des succès qu'elle a obtenus pendant l'année scolaire qui vient de finir, et surtout de l'excellent pied où se trouve maintenant placée cette institution sous son intelligente direction. Ils rendirent également justice à ses habiies sous-maîtresses, Melles Cecilia Miller et S. Gravel.

**PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT**

**Faits scolaires.**

**LES SAUVAGES DU CANADA.**

Il est encourageant d'apprendre que, malgré l'excitation résultant de la rébellion, les progrès de l'éducation parmi les sauvages du Nord-Ouest ne se sont pas sérieusement ralentis, comme l'indiquent les sept écoles nouvelles qui ont été ouvertes pendant l'année, et l'augmentation générale dans le nombre des enfants qui ont fréquenté les écoles.

L'école industrielle de Battleford, qui avait été pillée et incendiée par les rebelles, a été réouverte dans le cours de l'été dernier. Le gouvernement a loué deux maisons pour les fins de cette école, en attendant qu'il prenne les moyens de réparer l'ancienne maison.

Les deux institutions industrielles, fondées par le gouvernement en 1882, à la rivière Haute, dans le district d'Alberta, et à Qu'Appelle, dans le district d'Assiniboia, ont été ouvertes pendant toute l'année, et n'ont éprouvé aucun tort de la révolte.

Le gouvernement se propose de créer une autre institution de ce genre dans le voisinage de *Lac Long*, dans le district d'Assiniboia.

Le gouvernement avait établi jusqu'à l'année dernière soixante et trois écoles pour les sauvages du Manitoba et du Nord-Ouest.

L'an dernier, ces écoles ont été fréquentées par mille huit cent vingt-trois enfants sauvages.

Sur ce nombre-là, 1338 commençaient à apprendre à lire et à écrire; 852 lisaient et écrivaient déjà; 793 apprennent l'arithmétique; 129 la grammaire; 241 la géographie; 71 l'histoire; 461 la musique et le chant, et 147 le dessin.

Il y a que neuf écoles parmi les sauvages de la Colombie Anglaise. Ces écoles ont été fréquentées par 369 enfants l'année dernière.

Dans l'Île du Prince-Edouard, il n'y a qu'une école sauvage. Cette école n'a été fréquentée que par 16 enfants pendant l'année dernière.

Les sauvages du Nouveau-Brunswick entretiennent cinq écoles, qui ont été fréquentées, l'an dernier, par 113 élèves.

Il y en a quatre parmi les sauvages de la nouvelle école, et quinze parmi ceux de la province de Québec.

Les quinze écoles de la province de Québec ont été fréquentées par 441 enfants, dans le cours de l'année dernière.

Les sauvages de la province d'Ontario possèdent 73 écoles, qui ont été fréquentées par 1,952 enfants dans le cours de 1885.

La population indienne du Canada habitant les réserves se repartit comme suit :

Colombie Britannique.....	38,470
Ontario.....	15,810
Territoire du Nord-Ouest.....	12,102
Manitoba.....	10,112
Québec.....	5,173
Nouvelle-Ecosse.....	1,809
Nouveau-Brunswick.....	1,546
Île du Prince-Edouard.....	807

Total..... 85,329

Il en reste encore 44,196 qui n'ont pas de réserves, car la population totale des sauvages du Canada s'élève au chiffre de 129,525 âmes.

#### LES ÉCOLES EN RUSSIE

Le parti des vieux Slaves, qui prédomine dans les conseils du gouvernement russe ne recule devant aucune violence pour *russifier* le pays. Le clergé schismatique, au profit duquel s'exercent ces violences, fournit des agents zélés au pouvoir, et il est l'instrument de toutes les persécutions.

Le gouvernement russe fait surtout la guerre aux écoles catholiques et il veut forcer tous les enfants à fréquenter les établissements que dirigent les popes. Chaque année on ne fonde pas moins de 2 à 3,000 écoles schismatiques.

## HYGIÈNE.

### DE LA FUMÉE DU TABAC.

En 1560, François Drake importa le tabac en Angleterre. Peu de temps après, Jean Nicot, ambassadeur de France en Portugal, en remit un échantillon à la reine Catherine de Médicis, le recommandant pour guérir la migraine. *L'herbe à la reine* fut bientôt en vogue, et on la considéra à tort comme une panacée. Les savants signalèrent les effets nuisibles de cette substance, et des entraves furent mises à son débit.

En Angleterre, en Turquie, en Russie, les rois et les empereurs ont persécuté les fumeurs et les priseurs. En France, Louis XIII défendit de vendre cette *drogue* ailleurs que chez les apothicaires. Ces persécutions ont probablement contribué au succès du tabac. On s'est trop occupé à châtier et pas assez à éclairer.

La consommation du tabac augmente chez nous d'année en année d'une façon effrayante.

Voici les conclusions d'un savant médecin du docteur G. Lebon sur la fumée du tabac :

1. *Les principes de la fumée de tabac*, qui se condense par le refroidissement dans la bouche et les poumons des fumeurs ou dans les appareils destinés à la recueillir, contiennent notamment de la nicotine, du carbonate d'ammoniaque, diverses matières goudronneuses, des substances colorantes, de l'acide prussique combiné avec des bases, et enfin des principes aromatiques très odorants et très toxiques. Dans la fumée, ces diverses substances se trouvent mélangées à une grande proportion de vapeur d'eau et de composés gazeux divers, l'oxyde de carbone et l'acide carbonique notamment.

2. *Le liquide résultant de la condensation des substances précédentes*, est doué de propriétés extrêmement toxiques. Il suffit d'en injecter de très faibles quantités dans le système circulatoire d'un animal, ou de le lui faire respirer pendant quelque temps pour le voir succomber après avoir présenté divers symptômes de paralysie.

3. *Les propriétés de la fumée de tabac*, qu'on avait attribuées jusqu'ici uniquement à la nicotine, sont dues également à l'acide prussique et à divers prin-

cipes aromatiques, notamment un alcaloïde particulier, la collidine. Il contribue en grande partie à donner à la fumée son odeur. Son parfum est tellement pénétrant, qu'une seule goutte suffit à donner une odeur très forte à une grande quantité d'eau.

4. *La collidine* est un alcaloïde aussi toxique que la nicotine. La vingtième partie d'une goutte tue rapidement une grenouille en produisant d'abord des symptômes de paralysie. On ne peut en respirer quelques instants sans éprouver de la faiblesse musculaire et des vertiges.

5. *C'est à la présence de l'acide prussique et des divers principes aromatiques* que sont dus plusieurs phénomènes, tels que les vertiges, les maux de tête et les nausées que produisent certains tabacs, pauvres en nicotine ou qui en sont privés, alors que d'autres, riches en nicotine, ne produisent aucun accident analogue.

6. *La proportion d'acide prussique et de principes aromatiques* contenus dans la fumée de tabac varie suivant les tabacs employés. Ceux qui en contiennent les plus fortes doses sont les tabacs de la Havane et du Levant.

7. *La matière noire demi-liquide qui se condense dans l'intérieur des pipes et des porte-cigarettes* contient toutes les substances précédemment énumérées, et notamment de fortes quantités de nicotine. Elle est extrêmement toxique à petite dose : 2 ou 3 gouttes suffisent pour tuer un petit animal.

8. *La combustion du tabac ne détruit qu'une faible partie de la nicotine qu'il renferme*, et celle-ci se trouve en grande partie dans la fumée. La proportion susceptible d'être absorbée par les fumeurs varie suivant les conditions où ces derniers sont placés. Elle ne descend guère au-dessous de 50 centigrammes pour 100 grammes de tabac brûlé.

La quantité d'ammoniaque absorbée dans le même temps est à peu près égale.

9. *Des divers modes de fumer*, celui où le chiffre de nicotine et des divers principes toxiques absorbés a été le plus grand, consiste à fumer en respirant la fumée. Celui où il a été le moindre, consiste à fumer le narghileh ou la pipe à long tuyau en plein air sans respirer sa fumée.

10. *La nicotine tue instantanément les animaux* à la dose de 2 ou 3 gouttes, mais à des doses infiniment plus petites

encore, elle produit bientôt des symptômes de paralysie et la mort. Une grenouille introduite dans un bocal contenant une solution aqueuse de nicotine au 1/20.000, soit environ une goutte de nicotine dans un litre d'eau, y succombe en quelques heures.

Il en est de même si on la place sous un entonnoir contenant une seule goutte de nicotine dans une boulette de coton. La vapeur qui se dégage de la nicotine en ébullition foudroie instantanément les animaux sans leur laisser le temps de faire un mouvement.

11. *La fumée de tabac contient environ 8 litres d'oxyde de carbone par 100 grammes de tabac de brûlé*. Les expériences prouvent que ce n'est pas à ce gaz qu'elle doit ses propriétés toxiques, comme cela a été récemment soutenu en Allemagne.

12. Parmi les effets les plus certains que la fumée de tabac détermine à la longue sur l'homme, on peut mentionner des troubles visuels, des palpitations, de la tendance aux vertiges, et surtout de la diminution de la mémoire.

J'ai eu l'occasion d'observer un grand nombre d'enfants qui avaient la funeste habitude de fumer, et j'ai constaté fréquemment chez eux une excessive pâleur, un grand affaiblissement (chloro-anémie), de violentes palpitations cardiaques, des symptômes d'angine de poitrine. Ils sont souvent peu intelligents et ont un goût plus ou moins prononcé pour les liqueurs fortes. Beaucoup de ces enfants ont la vue très faible.

Ceux qui se corrigent avant la production d'une lésion organique sérieuse recouvrent parfaitement la santé.

Les jeunes gens et les enfants fument souvent par goût, par besoin, avec passion. Il serait grandement temps de prendre des mesures pour combattre cette triste habitude, et dans ce but les instituteurs devraient éclairer la jeunesse sur ses conséquences.—*La Gymnastique scolaire*.

L'ÉCLAIRAGE DES ÉCOLES.

Un journal européen agite actuellement une question des plus importantes, celle de l'éclairage des écoles.

Nous trouvons dans cette feuille l'opinion d'un spécialiste éminent, M. Galezowski. Il déclare que tout, absolument tout, est à refaire ou plutôt à faire sur

ce point, et part de ce principe que les systèmes d'éclairage—gaz, électricité, huile, excepté la bougie, à cause de son vacillement, sont bons, pourvu que la clarté soit grande.

On devrait faire dans les collèges ce qu'on fait dans les imprimeries. Chaque compositeur a devant lui, à la hauteur de sa tête, un bec de gaz muni d'un abat-jour. La lumière tombe très intense sur la copie qu'il compose, sur les caractères, et les troubles, les fatigues de la vue qui se produisent si fréquemment dans les lycées n'ont pas lieu chez les imprimeurs.

C'est avec la plus grande tristesse que j'ai constaté que, dans aucun établissement public, ce système d'éclairage n'existait.

Mais, me dira-t-on, ce gaz tout près de la tête de l'enfant développe une grande chaleur qui devient nuisible. A cette époque, je n'ai pu répondre. Mais aujourd'hui, j'ai ma réponse,—et victorieuse! Un ingénieur vient d'inventer un appareil qui empêche la chaleur de se répandre autour du bec. Un tuyau accolé au tuyau conducteur du gaz, absorbe toute la chaleur, qui monte et s'échappe à l'air libre. En même temps que la chaleur est absorbée, la ventilation de la salle s'opère par le même tuyau.

Galezowski insiste spécialement pour que, d'ici à peu de temps, on abaisse considérablement les appareils à gaz disposés, dans les classes, au-dessus de la tête des enfants. A ce prix est la conservation de leur vue.

### Pensées sur l'éducation et l'instruction

Le talent principal de l'instituteur consiste à faire entrer courageusement son élève dans la voie du travail et de l'application personnelle : *travail ou exercice du corps*, qui donne de la vigueur à ses membres ; *travail de l'esprit*, qui fortifie en lui le jugement, le raisonnement, la mémoire, l'imagination ; *travail du cœur*, de la *volonté*, de la *conscience*, qui forme le caractère, fait naître les penchants honnêtes, les habitudes vertueuses.....

Dans l'éducation, ce que fait l'instituteur par lui-même est peu de chose, ce qu'il fait est tout. Quiconque n'a pas entendu cela n'a rien compris à l'œuvre de l'éducation humaine.

MGR DUPANLOUP.

—L'instruction est le premier besoin social ; elle est au moral ce que la respiration est au physique : c'est elle qui forme la base la plus solide des sociétés, les liens les plus doux entre les

hommes ; elle dirige leurs désirs vers le beau, l'honnête, et le bon, ou en d'autres termes, vers l'agréable, le juste, l'utile ; elle met des bornes à nos besoins, anime et prolonge nos jouissances, et son code est celui du bonheur public et individuelle.

On n'est pas obligé d'être savant dans toute l'étendue du mot, mais tout le monde doit et peut avoir quelque instruction ; et il n'est plus permis aujourd'hui, même aux cultivateurs les plus pauvres, de ne plus savoir lire, écrire et compter.

VIARD.

### DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE.

#### I. LA VÉRITABLE GRANDEUR.

Tout ce qui est extérieur à l'homme, tout ce qui peut être commun aux bons et aux méchants, ne le rend point véritablement estimable. C'est par le cœur qu'il faut juger de l'homme. De là partent les grands desseins, les grandes actions, les grandes vertus. La solide grandeur, qui ne peut être imitée par l'orgueil ni égalée par le faste, réside dans le fonds des qualités personnelles et dans la noblesse des sentiments. Être bon, libéral, bienfaisant, généreux ; ne faire cas des richesses que pour les distribuer, des dignités que pour servir la patrie, de la puissance et du crédit que pour être en état de réprimer le vice et de mettre en honneur la vertu ; être véritablement homme de bien sans chercher à le paraître ; supporter la pauvreté avec noblesse, les affronts et les injures avec patience ; étouffer ses ressentiments, et rendre toutes sortes de bons offices à un ennemi dont on peut se venger ; préférer le bien à tout ; lui sacrifier ses biens, son repos, sa vie, sa réputation même, s'il le faut ; voilà ce qui rend l'homme grand et véritablement digne d'estime.

(ROLLIN.)

#### II. FIN DE L'EMPIRE D'ALEXANDRE.

Ce grand conquérant, le plus renommé et le plus illustre qui fut jamais, a été le dernier roi de sa race. S'il fût demeuré paisible dans la Macédoine, la grandeur de son empire n'aurait pas tenté ses capitaines, et il eût pu laisser à ses enfants le royaume de ses pères. Mais parce qu'il avait été trop puissant, il fut cause de la perte de tous les siens : et voilà le fruit glorieux de tant de conquêtes !

Sa mort fut la seule cause de cette grande révolution. Car il faut dire, à sa gloire, que si jamais homme a été capable de soutenir un si vaste empire, quoique nouvellement conquis, ça été sans doute Alexandre, puisqu'il n'avait pas moins d'esprit que de courage. Il ne faut donc point imputer à ses fautes, quoiqu'il en ait fait de grandes, la chute de sa famille, mais à sa seule mortalité ; si ce n'est qu'on veuille dire qu'un homme de son humeur, et que son ambition engageait toujours à entreprendre, n'eût jamais trouvé le loisir d'établir les choses.

Quoi qu'il en soit, nous voyons par son exemple qu'outre les fautes que les hommes pourraient corriger, c'est-à-dire celles qu'ils font par

emportement ou par ignorance, il y a un faible irrémédiable inéparablement attaché aux desseins humains; et c'est la mortalité. Tout peut tomber en un moment par cet endroit-là: ce qui nous force d'avouer que, comme le vice le plus inhérent, si je puis parler de la sorte, et le plus inséparable des choses humaines, c'est leur propre caducité, celui qui sait conserver et affermir un Etat a trouvé un plus haut point de sagesse que celui qui sait conquérir et gagner des batailles. (BOSSUET.)

III. JÉSUS-CHRIST ET SA RELIGION.

Tout se soutient en Jésus-Christ; ses mœurs répondent à sa morale. Ce divin législateur ne se contente pas de donner aux hommes des préceptes nus et secs d'une morale sublime. Il la pratique lui-même, et nous met devant les yeux l'exemple d'une vertu accomplie qui n'a rien et qui ne veut rien sur la terre. Toute sa vie n'est qu'un tissu de souffrances, une adoration perpétuelle, une soumission sans bornes à la volonté divine et un amour infini de l'ordre. Il meurt enfin comme abandonné de Dieu et des hommes, pour montrer que la vertu parfaite, soutenue par le seul amour de la justice, peut demeurer fidèle au milieu des plus terribles peines.

L'établissement d'une telle religion parmi les hommes est le plus grand de tous les miracles. Malgré toute la puissance romaine, malgré les passions, les intérêts, les préjugés de tant de nations, de tant de philosophes, de tant de religions différentes, douze pauvres pêcheurs, sans art, sans éloquence, sans force, répandent partout leur doctrine. Malgré une persécution de tant de siècles, qui semble devoir l'éteindre à tout moment; malgré le martyre perpétuel d'un nombre innombrable de personnes de toutes les conditions, de tous les sexes, de tous les pays, la vérité triomphe enfin de l'erreur, selon les prédictions de l'ancienne et de la nouvelle loi. Qu'on me montre quelque autre religion qui ait ces marques visibles d'une divinité qui la protège! (FÉNELON.)

J. O. C.

DICTEES SYNTAXIQUES.

FONCTION DE L'ADJECTIF ET DU PARTICIPE EMPLOYÉ COMME ADJECTIF.

I.

*Instruit* des dispositions de l'armée, et *éclairé* par les avis des principaux officiers, *Fénelon* sut se pénétrer de tout ce qu'il y avait à craindre ou à espérer dans une position aussi alarmante. (DEBAUSSET.)

*Monté* sur le trône à 20 ans, *Alexandre* commença par punir les assassins de son père..... (TH. BACHELET.)

*Débarqué* sur la plage de Troie, *Alexandre* couronna de fleurs le tombeau d'Achille, dont il descendait par sa mère. (IDEM.)

*Enveloppé* dans la disgrâce de Fénelon, *l'abbé de Langeron* le suivit dans son exil, et s'associa tout entier à ses destinées. (DEBAUSSET.)

*Arrivé* heureusement au port, *il* (le duc de Chevreuse) prie pour nous, qui sommes encore exposés au naufrage. (FÉNELON.)

*Menacés* du ridicule, ces pauvres *disgraciés* (les bossus) ont senti de bonne heure le besoin de racher aux yeux du monde les torts de la nature. (CHARLES ROZAN.)

Plus *heureuse* qu'Alexandre, *Rome* trouve un nouveau monde dans les forêts de l'antique Europe pour le donner à subjugué à ses aigles vainqueurs. (MGR. MAES.)

*Enfermés* dans des cages grillées, comme des bêtes fauves, les *forçats* n'avaient sous les yeux que les parois sombres du bâtiment.....

*Invité* à faire le sermon, j'admire l'éloquence et les gestes expressifs de l'interprète Polycarpe. (L'ABBÉ. H. R. CASGRAIN.)

*Favorisés* par un bon vent, les *vaisseaux* de Byron remontèrent sans obstacle, jusqu'à la pointe à la Batterie, où une vive canonnade s'engagea. (L'ABBÉ FERLAND.)

*Resté maître* du champ de bataille par la destruction de la flotte ennemie, *Byron* fit détruire un amas de cabanes, décoré du nom de la Nouvelle-Rochelle et situé sur la pointe à Bourdo, à trois milles au-dessus du village de Ristigouche. (IDEM.)

*Doués* d'un organisme très simple, les *coraux* se multiplient à l'infini..... (J. I. FILLATRE.)

*Marqués*, en quelque sorte, du sceau du génie, *emportés* par une puissance extraordinaire, ces *hommes* s'imposent à leur entourage, font accepter leur empire dans le domaine de l'intelligence. (A. D. DECELLES.)

II.

A peine *sorti* du collège, *il* passa sans transition du banc de l'écolier au fauteuil de rédacteur du *Courrier de Saint-Hyacinthe*. (A. D. DECELLES.)

Tout *entiers* au journal, *nous* y traitions les questions du jour avec entrain, avec plaisir même..... (IDEM.)

Bien *accueilli* au Canada, *apprécié* de la façon la plus flatteuse en France, le *Glossaire* (1) aurait eu, peu de temps après sa publication, les honneurs d'une seconde édition, si la mort lui avait laissé le temps de la préparer. (IDEM.)

*Catholique* avant tout, *il* se disait heureux d'avoir conservé la foi de son jeune âge dans son intégrité. (IDEM.)

*Persuadés*, en général, que le style, pour être bon, doit couler de source, *nous* croyons, que si on le gêne trop par les règles, il perd la plus grande partie de ses grâces..... (L'ABBÉ BATHIEUX.)

*Ivre* de ses talents, de ses grandeurs suprêmes, *L'orgueil* veut ériger d'éternels monuments: Inutiles efforts! les monuments eux-mêmes Disparaîtront avec les ans. (LORÉT.)

*Placé* par l'Eternel dans la chaîne des êtres Dont le vil intérêt détache tant d'anneaux, *Il* (l'homme vertueux) y garde son rang, obéit à [ses maîtres, (IDEM.)

Et travaille pour ses égaux. (IDEM.)

(1) *Glossaire franco-canadien* par Oscar Dunn.

*Mécontent de son sort, de désirs tourmenté,  
Chacun maudit la place où le sort l'a jeté*

*Parfumée et dorée,  
Fondante sous la dent,  
Sa tranche (1) est adorée.  
Par le palais ardent.*

J. G.

*Fatigués du butin qu'ils traînent avec peine,  
De faibles voyageurs arrivent sans haleine  
A leurs greniers publics.*

(LOUIS RACINE.)

*L'oiseau monte et descend dans une autre cellule,  
Où, cachés et bravant les pièges, les saisons,  
Reposent mollement ses tendres nourrissons.*

(DELILLE.)

*Sévère dans la ferme, humain dans la cité,  
Il (le chien) soigne le malheur, conduit la cécité.*

(IDEM.)

*Prosterné près du trône où sa gloire étincelle,  
Le chérubin tremblant se couvre de son aile.*

(LOUIS RACINE.)

*Couché sur la fongère, à l'abri d'un bois sombre,  
Le cerf goûtait le frais, et le repos et l'ombre.*

(DE SAINT-ANGE.)

*Caché sous l'épaisseur d'un pin majestueux,  
Le rossignol soupire et module ses peines.*

(RAOUR-LORMIAN.)

J. O. C.

### DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

Les fous sont aux échecs les plus proches du roi.

(RÉGNIER.)

Le premier terme *échet* à la Saint-Jean.

La giroflée y cache un seul nom sous ses gerbes,  
Un nom que nul *écho* n'a jamais répété.

(LAMARTINE.)

Sensible *Echo* ! c'est pour nous que tu veilles ;  
Mais insensé qui t'apprend ses secrets !  
Si les rochers ont souvent des oreilles,  
A trop parler ils sont aussi tout prêts.

(MALFILATRE.)

Il nous a apporté d'agréables nouvelles, il a bien payé son *écot*.

(ACADÉMIE.)

Le spectacle que nous donnons au monde n'est qu'un *éclair* qui s'éteint en naissant.

(MASSILLON.)

L'*éclaire* est une petite plante dont les feuilles ressemblent à celles de la violette.

(BESCHERELLE.)

Celui qui *éclaire* ses semblables est un bon citoyen.

(DUMARSAIS.)

Les ennemis ont fait un grand effort pour emporter cette place.

(ACADÉMIE.)

Contraire la plupart des magistrats à rendre compte de leur administration, suspendre de leurs fonctions ceux d'entre eux qui violent les lois, les traîner en prison, les déferer au tribunal supérieur, et les exposer, par des poursuites vives, à perdre la vie : tous ces droits sont réservés aux *éphores*.

(BARTHÉLEMY.)

(1) La tranche du melon.

Contre la résistance il n'est point de rempart ;  
A tous les sots caquets n'ayons donc nul *égard*.

(MOLIÈRE.)

Il *s'égaré* dans ses pensées.

(ACADÉMIE.)

*Eh !* qui donc n'a pleuré quelque perte cruelle !

(DE LAVIGNE.)

On ne doit pas, sous prétexte de modérer l'autorité, l'anéantir et l'éteindre.

(MASSILLON.)

O passion du jeu ! *hé* quoi ! l'homme en délire  
Même avec des hochets se blesse et se déchire !

(LEMIÈRE.)

Il a l'instinct du courage, et il n'en a pas l'*élan*.

(CH. NODIER.)

L'*élan* a le bois beaucoup plus large et plus massif que le cerf.

(BUFFON.)

Vous jetterez un cri de douleur en voyant  
tomber sur une tourterelle un *émouchet* qui lui  
enfonce ses griffes d'acier jusqu'au cœur.

(H. DE BALZAC.)

Le cheval *s'émouchait* avec sa queue.

Que t'importe où s'en vont l'*empire* ou la victoire.

(LAMARTINE.)

Comme le roi, l'Etat déjà malade *empire*.

V. HUGO.)

Et moi, je suis venu, détestant la lumière,  
Vous dire d'un héros la volonté dernière,  
Et m'acquitter, Seigneur, du malheureux *emploi*  
Dont son cœur expirant s'est reposé sur moi.

(RACINE.)

### PHRASES A CORRIGER

1. Que si l'on songe à pénétrer à l'intérieur, à rechercher l'*esprit* qui anime un tel système, la pensée se présente de suite que les idées de l'époque ont bien pu exercer sur lui quelque influence funeste.....

2. Nous sommes convaincu (c'est un journaliste qui parle) que sans la perspicacité du sage de St-Jérôme nos lecteurs ne se seraient pas doutés de cela.

3. Je n'en ai aucun doute, la plupart de ceux qui ont présidé à vos destinées sur ce sol d'Amérique (les destinées des Canadiens-Français demeurant aux Etats-Unis), ceux qui vous ont conduit avec tant d'habileté dans la revendication de vos droits, sont des élèves de nos communautés religieuses du Canada.

4. Il ne suit pas de là que la sentence du premier ni celle du second sont injustes.

5. Il arrive que des personnes, d'ailleurs intelligentes et fort recommandables, n'aperçoivent pas toujours le vrai caractère et le progrès du mal qui nous ronge, ou vont même quelquefois jusqu'à en nier absolument l'existence.

6. L'opinion que je me suis formé sur l'état de santé du roi est basée sur l'expérience que j'ai acquise comme son médecin depuis son enfance.

7. Disons de suite, cependant, que ces démonstrations malsaines que nos voisins ont à déplorer n'ont pas lieu parmi les ouvriers canadiens des Etats-Unis.

8. Quelque soient les questions qui occupent le ouvrier et le patron, il ne faut jamais perdre de

vue que le capital se forme par le travail, et que le travail s'alimente par le capital.

9. C'était aussi la fête de la Ligue du Sacré-Cœur, qui, comme on le sait, se compose de plusieurs milliers d'hommes, et qui s'est donnée pour mission de faire disparaître le plaspème de nos mœurs.

10. L'activité de Mgr Guibert s'est manifesté par son intervention dans un certain nombre de questions d'organisation législative et de budget où les intérêts du clergé étaient engagés.....

11. On suppose que c'est les restes des ouvriers du pont Victoria qui ont succombé par les fièvres en 1849.

12. Parmi les tombes que nous avons vu se creuser en si grand nombre, des deux côtés de notre route, depuis dix-huit mois, et que, peut-être nous avons, hélas ! presque toutes oubliées, tellement nos deuils multipliés finissent par ne laisser que des impressions fugitives, il s'en trouve une portant un nom que nous ne pouvons encore aujourd'hui prononcer sans éprouver un serrement de cœur.

CORRECTIONS.

1. ....la pensée se présente *tout de suite*.....
2. Nous sommes convaincu que, sans la perspicacité du sage de St-Jérôme, nos lecteurs ne se seraient pas *doutés* de cela.
3. ....ceux qui vous ont *conduits* avec tant d'*habileté*.....
4. ....*soient* injustes.
5. ....*n'aperçoivent*.....
6. ....*suis formée*.....
7. Disons *tout de suite*.....
8. *Quelles* que soient les questions .....
9. ....et qui s'est *donné*.....
10. ....s'est *manifestée*.....
11. ....ce sont.....*aux* fièvres.....
12. ....nous avons *vues* se creuser.....

J. O. C.

EXERCICES SUR LA PONCTUATION.

De la virgule.

1 Le cardinal \*\*\* était sage réglé affable habile dans les belles-lettres et l'histoire ecclésiastique.

2 Le jeu est la dissipation du bien la perte du temps le gouffre des richesses la destruction des sciences l'ennemi des mœurs le père des querelles.

3 L'opiniâtreté est une qualité des bêtes des sots et des enfants.

4 La beauté les grâces la joie les plaisirs éclataient partout sur les visages.

5 Les bonzes les brahmines et les faquirs se dévouent à des pénitences effroyables.

6 Les principaux oiseaux domestiques sont le coq la poule le poulet le chapon la poularde le dindon la pintade le paon l'oie le canard et le pigeon.

7 Les bords des étangs des mares des rivières et des chemins sont plantés de saules d'aunes d'acacias d'ormes et de peupliers.

8 La fleur est la fille du matin le charme du printemps la grâce des vierges l'amour des poètes.

9 La mort est présente partout à côté des richesses dans les palais à l'ombre du pouvoir au sein des fêtes.

10 Publiez partout que les aveugles voient que les sourds entendent que les boiteux marchent que les morts ressuscitent.

CORRIGÉ.

1 Le cardinal \*\*\* était sage, réglé, affable, habile dans les belles-lettres et l'histoire ecclésiastique.

2 Le jeu est la dissipation du bien, la perte du temps, le gouffre des richesses, la destruction des sciences, l'ennemi des mœurs, le père des querelles.

3 L'opiniâtreté est une qualité des bêtes, des sots et des enfants.

4 La beauté, les grâces, la joie, les plaisirs éclataient partout sur les visages.

5 Les bonzes, les brahmines et les faquirs se dévouent à des pénitences effroyables.

6 Les principaux oiseaux domestiques sont le coq, la poule, le poulet, le chapon, la poularde, le dindon, la pintade, le paon, l'oie, le canard et le pigeon.

7 Les bords des étangs, des mares, des rivières et des chemins sont plantés de saules, d'aunes, d'acacias, d'ormes et de peupliers.

8 La fleur est la fille du matin, le charme du printemps, la grâce des vierges, l'amour des poètes.

9 La mort est présente partout, à côté des richesses, dans les palais, à l'ombre du pouvoir, au sein des fêtes.

10 Publiez partout que les aveugles voient, que les sourds entendent, que les boiteux marchent, que les morts ressuscitent.

J. O. C.

PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE

I. 5 copistes font en 8 jours 160 pages ; combien 12 copistes en feront-ils en 3 jours ?

Réponse : 144 pages.

Solution :

$$160 \times 12 \times 3 = 4 \times 12 \times 3 = 144 \text{ pages.}$$

$$5 \times 8$$

II. 6 copistes font 90 pages en 4 jours, en travaillant 8 heures par jour ; combien 9 copistes en feront-ils en 7 jours, en travaillant 5 heures par jour ?

Réponse : 147 pages  $\frac{3}{4}$ .

Solution :

$$90 \times 9 \times 7 \times 5 = \frac{15 \times 9 \times 7 \times 5}{6 \times 4 \times 8} = \frac{4725}{32} = 147 \text{ pages } \frac{3}{4}$$

$$6 \times 4 \times 8 = 192$$

$$147 \text{ pages } \frac{3}{4}$$

III. 24 ouvriers, travaillant 8 heures par jour, ont mis 12 jours pour faire 40 verges d'ouvrage ; on demande combien 18 ouvriers, travaillant 10 heures par jour, mettraient de jours pour faire 36 verges du même ouvrage.

Réponse: 11 jours  $\frac{1}{2}$ , ou 11 jours 5 heures et 12 minutes.

*Solution :*

$$\frac{24 \times 12 \times 8 \times 36}{18 \times 10 \times 40} = \frac{24 \times 12}{5 \times 5} = \frac{288}{25} =$$

11 jours  $\frac{1}{2}$ , ou 11 jours 5 heures et 12 minutes. (Les jours de travail étant de 10 heures, on devra multiplier la fraction  $\frac{1}{2}$  par 10 pour la réduire en heures, etc.)

IV. Un propriétaire veut faire entourer son champ d'un fossé qui doit avoir 300 verges de longueur, sur 3 de largeur, et 2 de profondeur. Il s'adresse à un entrepreneur qui lui demande \$8 par jour, et qui emploiera 7 ouvriers, travaillant 5 heures par jour; l'ouvrage s'achèvera en 16 jours.—Il s'adresse à un autre entrepreneur qui lui demande \$9 par jour, et qui emploiera 4 ouvriers, travaillant 10 heures par jour. On demande lequel des deux entrepreneurs offre le plus d'avantages.

Réponse: Le dernier.

*Solution :*

L'ouvrage à faire étant le même dans l'un et l'autre cas, nous n'avons pas à nous occuper, dans la solution du problème, du chiffre qui le représente: il nous suffira de chercher en combien de jours le dernier entrepreneur fera l'ouvrage en question; ce qui s'obtiendra par le calcul suivant:

$$\frac{7 \times 16 \times 5}{4 \times 10} = 7 \times 2 = 14 \text{ jours.}$$

16 jours à \$8 = 16 × 8 = \$128, coût de l'ouvrage par le premier entrepreneur.

14 jours à \$9 = 14 × 9 = \$126, coût de l'ouvrage par le dernier entrepreneur.

Le dernier entrepreneur doit être accepté, puisque sa demande est de \$2 moins élevée que celle du premier.

V. On a payé \$130 à 12 ouvriers qui ont travaillé pendant 7 jours, 5 heures par jour; combien payera-t-on à 15 ouvriers, travaillant pendant 8 jours, 2 heures par jour?

Réponse: \$74.28.

*Solution :*

$$\frac{15 \times 8 \times 2 \times 130}{12 \times 7 \times 5} = \frac{2 \times 2 \times 130}{7} =$$

$$\frac{520}{7} = \$74.28, \text{ somme qu'on}$$

devra payer aux 15 ouvriers.

VI. 10 ouvriers ont fait en 3 jours, en travaillant 6 heures par jour, un fossé de 30 verges de longueur, 3 verges de largeur et 2 verges de profondeur: combien faudra-t-il d'ouvriers pour faire en 6 jours, et en travaillant 8 heures par jour, un fossé long de 40 verges, large de 4 verges, et profond de 3 verges?

Réponse: 10 ouvriers.

*Solution :*

$$\frac{10 \times 3 \times 6 \times 40 \times 4 \times 3}{6 \times 8 \times 30 \times 3 \times 2} = 5 \times 2 = 10 \text{ ouvriers.}$$

VII. 28 ouvriers, travaillant 6 heures par jour, ont mis 45 jours pour creuser 3 fossés de 54 verges de longueur, sur 3 verges de largeur, et 4 de profondeur, dans un terrain dont la dureté est représentée par 3, et la force des hommes par 5; on demande combien 32 ouvriers, travaillant 8 heures par jour, mettraient de jours pour creuser 4 fossés de 60 verges de long, sur 4 de large, et 3 de profondeur, dans un terrain dont la dureté est représentée par 4, et la force des hommes par représentée par 6.

Réponse: 48 jours 4 heures 53½ minutes.

*Solution :*

$$\frac{28 \times 5 \times 45 \times 6 \times 4 \times 60 \times 4 \times 3 \times 4}{7 \times 5 \times 5 \times 5} = \frac{32 \times 6 \times 8 \times 3 \times 54 \times 3 \times 4 \times 3}{2 \times 3 \times 3} = \frac{875}{18} = 48 \text{ jours } \frac{11}{18}$$

ou 48 jours 4 heures 53½ minutes.

VIII. Le 10 janvier une personne fait escompter 3 billets, l'un de 500 fr. valeur 31 mars, le second de 1500 fr. valeur 15 avril, et le troisième de 900 fr. valeur 30 avril. L'escompte ayant été calculé à 6% l'an, année commerciale, combien cette personne a-t-elle dû recevoir (L'Escompteur.)

Réponse: fr. 2853.08.

*Solution :*

$$\frac{\text{Fr. } 500 \times 6 \times 2\frac{1}{2}}{100 \times 12} = \frac{5 \times 2\frac{1}{2}}{2} = \frac{40}{2} = \frac{40}{6} = \text{fr. } 6.67, \text{ escompte sur } 500 \text{ fr. pendant } 2 \text{ mois } \frac{1}{2}.$$

$$\frac{\text{Fr. } 1500 \times 6 \times 3\frac{1}{2}}{100 \times 12} = \frac{15 \times 1\frac{1}{2}}{2} = \frac{21\frac{1}{2}}{2} = \frac{285}{12} = \text{fr. } 23.75 \text{ escompte sur } 1500 \text{ fr. pendant } 3 \text{ mois } \frac{1}{2}.$$

$$\frac{\text{Fr. } 900 \times 6 \times 3\frac{3}{4}}{100 \times 12} = \frac{9 \times 3\frac{3}{4}}{2} = \frac{33}{2} = \text{fr.}$$

16.50, escompte sur 900 fr. pendant 3 mois  $\frac{3}{4}$ .

Fr. 500 + fr. 1500 + fr. 900 = fr. 2900  
valeur totale des 3 billets.

Fr. 6.67 + fr. 23.75 + fr. 16.50 = fr. 46.92, somme des escomptes partiels.

Fr. 2900 - fr. 46.92 = fr. 2853.08, somme demandée.

J. O. C.

**PROBLEMES D'ALGEBRE.**

QUESTIONS RELATIVES AUX EQUATIONS DU SECOND DEGRE.

I. Trouver un nombre tel que sa moitié multipliée par son tiers donne 864. (TERQUEM.)

Réponse : 72.

Solution :

Soit  $x$  = ce nombre ;

$$\text{Alors } \frac{x}{2} \times \frac{x}{3} = 864,$$

$$\frac{x^2}{6} = 864,$$

$$x^2 = 5184 ;$$

$$\text{D'où } x = \pm \sqrt{5184} = \pm 72$$

II. Trouver un nombre tel que si l'on multiplie le septième par le huitième et qu'on divise le produit par 3, on obtienne pour quotient 298  $\frac{2}{3}$ . (TERQUEM.)

Réponse : 224.

Solution :

Soit  $x$  = le nombre demandé ;

$$\frac{x}{7} \times \frac{x}{8}$$

$$\text{Alors } \frac{\quad}{3} = 298\frac{2}{3},$$

$$\frac{x^2}{56} = 896,$$

$$x^2 = 50176 ;$$

$$\text{D'où } x = \pm \sqrt{50176} = \pm 224$$

III. Trouver un nombre tel que si on l'ajoute à 94, et qu'ensuite on le retranche de 94, la somme multipliée par le reste donne 8512 pour produit. (TERQUEM.)

Réponse : 18.

Solution :

Soit  $x$  = ce nombre.

D'après les conditions du problème,

$$(x + 94)(94 - x) = 8512,$$

$$94x + 8836 - x^2 - 94x = 8512,$$

$$x^2 = 324 ;$$

$$\text{D'où } x = \pm \sqrt{324} = \pm 18$$

IV. Trouver deux nombres qui, multipliés ensemble donnent 750, et qui, divisés l'un par l'autre, donnent 3  $\frac{1}{3}$ . (TERQUEM.)

Réponse : 50 et 15.

Solution :

Représentons respectivement par  $x$  et  $y$  les deux nombres demandés.

D'après les données du problème,

$$xy = 750 ; \quad (1)$$

$$\frac{x}{y} = 3\frac{1}{3},$$

$$x = \frac{10y}{3},$$

$$3x - 10y = 0, \quad (2)$$

En considérant  $y$  comme une quantité connue dans l'équation (1), nous aurons

750 pour valeur de  $x$  ; si nous rempla-

çons  $y$  par sa valeur dans (2), nous obtiendrons

$$2250 - 10y = 0,$$

$$2250 - 10y^2 = 0,$$

$$y^2 = 225 ;$$

$$\text{D'où } y = \pm \sqrt{225} = \pm 15,$$

second nombre.

Remplaçons  $y$  par sa valeur dans l'équation (2) :

$$3x = 150 ;$$

$$\text{D'où } x = 50, \text{ premier nombre.}$$

V. Le produit de deux nombres est  $a$ , leur quotient est  $b$ . Quels sont ces deux nombres ? (TERQUEM.)

$$\text{Réponse : } \sqrt{ab} \text{ et } \sqrt{\frac{a}{b}}$$

*Solution :*

Soient  $x$  = le premier nombre,

Et  $y$  = le dernier “

$$\text{Alors } xy = a; \quad (1)$$

$$\frac{x}{y} = b,$$

$$x = by,$$

$$x - by = 0. \quad (2)$$

La valeur de  $x$  dans (1) =  $\frac{a}{y}$  Rem-  
plaçons dans (2)  $x$  par cette valeur :

$$\frac{a}{y} - by = 0,$$

$$a - by^2 = 0,$$

$$y^2 = \frac{a}{b};$$

D'où  $y = \pm \sqrt{\frac{a}{b}}$  dernier nom-  
bre.

Remplaçons dans (2)  $y$  par sa valeur :

$$x - b \sqrt{\frac{a}{b}} = 0;$$

$$\text{D'où } x = b \sqrt{\frac{a}{b}} = \sqrt{\frac{ab^2}{b}} = \sqrt{ab},$$

premier nombre.

J. O. C.

## LECTURE POUR TOUS

**Adresse des Commissaires des écoles catholiques de Montréal à Son Eminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec.**

A Son Eminence

LE CARDINAL TASCHEREAU,  
Archevêque de Québec.

Eminence,

Les Commissaires des écoles catholiques de la cité de Montréal se permettent d'élever la voix au milieu du concert de louanges et d'actions de grâces qui éclatent de toutes les parties du pays, soit pour féliciter Votre Eminence, soit pour remercier le Saint-Père.

Personne, en effet, ne peut demeurer insensible à l'honneur que l'auguste chef

de l'Eglise vient de faire à notre jeune pays, en lui accordant un privilège qui n'avait été, pendant tant de siècles, que l'apanage des grandes puissances. Si nous disions que cet honneur nous a été mérité par un Prélat dont les vertus, la science et les lettres pour la véritable doctrine ont attiré les regards de tout le monde, nous blesserions son humilité bien connue. Nous pouvons au moins, en toute liberté, prier Votre Eminence de remercier le Pape Léon XIII du nouveau motif qu'il nous donne,—après son admirable encyclique *Immortale Dei*,—de resserrer encore davantage les liens qui unissent au clergé les corps légalement constitués, soit politiques, soit municipaux, et de cimenter davantage les rapports qui existent, en ce pays, entre l'Eglise et l'Etat.

Nous osons encore prier Votre Eminence d'agréer nos sincères remerciements parce qu'Elle a bien voulu, en les appréciant, louer les lois de cette province, lois que nous sommes chargés de faire exécuter dans la ville de Montréal. Les paroles de Votre Eminence sont pour nous un nouvel encouragement à l'accomplissement des devoirs de notre charge. Nous en sommes d'autant plus heureux que nous avons toujours tâché de faire donner aux enfants catholiques de notre grande ville une bonne éducation morale et religieuse, en même temps qu'une instruction solide.

Que Votre Eminence veuille bien aussi agréer l'expression du profond respect des Commissaires des écoles catholiques de Montréal.

Par le Président,

L. D. A. MARÉCHAL, V. G.  
Montréal, juin, 1886.

REPONSE DE SON EMINENCE

Québec, 29 juin, 1886.

TRES REV. M. MARÉCHAL, V. G.  
Montreal.

Monsieur le Grand Vicaire,

Je m'empresse d'accuser réception de la belle adresse signée par vous comme président et au nom des Commissaires des écoles catholiques de Montréal.

Léon XIII dans son encyclique *Immortale* dit aux catholiques : “ Il importe au salut public que les catholiques...s'appliquent surtout à faire en sorte que l'autorité publique pourvoie à l'éduca-

“ tion religieuse et morale de la jeunesse, comme il convient à des chrétiens ; de là dépend surtout le salut de la société.”

C'est donc de vous, Messieurs, que dépend le salut de la société dans la plus importante ville du Canada. Grâce à Dieu, dans cette province l'autorité publique pourvoit à l'éducation religieuse et morale de la jeunesse ; c'est donc entrer dans les vues du Saint-Père que d'exercer dans votre ville les pouvoirs dont vous êtes revêtus pour promouvoir l'éducation religieuse et morale des nombreux enfants catholiques de Montréal. Cette heureuse concorde entre l'Eglise et l'Etat dans une matière si importante fait l'admiration des nombreux personnages de la Ville Eternelle à qui j'ai eu occasion d'en parler.

S'il fallait nier à l'Etat tous les pouvoirs dont il peut abuser, il ne lui en resterait aucun, et nous tomberions dans l'anarchie la plus désastreuse.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de mon dévouement et de ma reconnaissance.

E. A. CARD. TASCHEREAU,  
Arch. de Québec.

Adresse des Commissaires d'écoles catholiques de la Cité de Montréal à Sa Grandeur Monseigneur E. C. Fabre, Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

Veillez permettre aux commissaires d'écoles catholiques de la cité de Montréal, d'offrir à Votre Grandeur leurs bien sincères et bien cordiales félicitations à l'occasion de votre élévation au poste éminent de premier archevêque de Montréal.

L'éducation que nous avons pour mission de diriger dans votre ville archiepiscopale, a toujours reçu de la part de Votre Grandeur la considération que mérite une œuvre qui a tant d'importance pour la religion et pour la patrie.

Nous nous rappelons et nous proclamons avec orgueil, Monseigneur, que vous avez pendant cinq ans, rempli l'humble, mais importante charge de commissaire des écoles de Montréal. L'intérêt que vous portiez alors, avec vos prédécesseurs, à l'instruction et à l'éducation morale et religieuse de la jeunesse,

vous n'avez cessé de la manifester sur le siège de Montréal. Placé aujourd'hui dans un poste plus élevé encore, les soins de Votre Grandeur s'étendront plus loin ; elle embrassera l'œuvre de l'éducation dans son ensemble et dans ses différents degrés, depuis l'enseignement universitaire jusqu'à celui des simples écoles élémentaires. Ce sera pour nous un nouveau motif de continuer sous les yeux de Votre Grandeur, à travailler avec dévouement au succès de l'instruction publique qui nous est confiée, heureux d'avoir réussi à établir des écoles qui ont reçu la double approbation de l'Eglise et de la famille.

Les commissaires d'écoles catholiques de Montréal,

L. D. A. MARECHAL, V.G.  
EDW. MURPHY,  
J. GRENIER,  
E. D. MONK,  
R. PREFONTAINE,  
M. C. DESNOYERS,

Sec. Trés.

Montréal, le 6 juillet 1886.

Adresse des Principaux et des Professeurs relevant des Commissaires d'écoles catholiques à Sa Grandeur Monseigneur F. C. Fabre, Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

Les principaux et les professeurs relevant des commissaires d'écoles catholiques de Montréal, ont appris avec une grande joie et un légitime orgueil l'élévation de Votre Grandeur à la dignité archiepiscopale.

Déjà nous étions glorieux de voir le métropolitain de notre province de Québec honoré de la pourpre romaine ; notre bonheur redouble à la pensée que notre évêque, enfant de Montréal, va porter le pallium, et que notre cité, la plus importante du Canada, et l'une des plus riches de l'univers en institutions religieuses, va devenir la métropole d'une nouvelle province ecclésiastique.

Veillez, Monseigneur, faire arriver jusqu'à l'auguste pontife Léon XIII l'expression de notre bien vive reconnaissance, pour la sollicitude toute paternelle que Rome a montrée envers le Canada, et surtout envers Montréal.

Nous nous ferons toujours un devoir, comme éducateurs de la jeunesse, de

mettre notre enseignement en harmonie avec les principes religieux et les légitimes exigences de la famille; et pour que les vents de l'épreuve n'abattent pas notre courage dans la belle, mais difficile mission d'élever des citoyens pour la patrie, nous nous presserons autour de votre houlette, comme les Apôtres autour de la personne du divin Maître, et nous laisserons passer l'orage.

Que la divine providence accorde à Votre Grandeur de voir de longs jours dans la nouvelle dignité dont Rome vient de l'honorer.

*Ad multos annos!*

Les principaux et les professeurs relevant des commissaires d'écoles catholiques de Montréal.

Par le surintendant local,

U. E. ARCHAMBAULT.

Montréal, le 6 juillet 1886.

Après la lecture de ces deux adresses, Mgr. l'Archevêque remercia les commissaires, ses anciens collègues, à peu près en ces termes: "Je vous remercie de votre belle adresse et des félicitations que vous m'offrez. A l'époque où j'étais commissaire, la position était loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui; deux écoles modestes, l'Académie Commerciale, rue Cotté, et l'Académie Ste-Marie, rue Craig, étaient la propriété du bureau et cinq ou six écoles recevaient un octroi du bureau. Depuis quelques années un progrès immense s'est accompli. Pour répondre aux besoins toujours croissants de la population, on a construit plusieurs écoles importantes qui font honneur à Montréal ainsi qu'au bureau qui les dirige."

Puis, s'adressant aux principaux et aux professeurs, Sa Grandeur s'exprima en ces termes:

"Je suis heureux de la démarche que vous faites aujourd'hui, et je vous en remercie. La profession que vous avez embrassée est un véritable apostolat. Vous êtes dans vos écoles l'auxiliaire du prêtre et les représentants des pères de famille. Vous avez pour mission d'enseigner à la jeunesse, non seulement les sciences profanes, mais encore, et surtout, de conserver, d'augmenter et de faire pratiquer la foi qu'elle a reçue des parents.

"Je connais assez les sentiments qui vous animent envers la religion pour

pouvoir dire que nous sommes tranquilles sous le double rapport de la foi et des mœurs (ce qui nous concerne particulièrement); car, non seulement vous veillez attentivement à la conduite morale et religieuse des enfants qui vous sont confiés, mais encore vous leur en donnez l'exemple.

"Le passé me fait croire que vous continuerez à bien travailler pour notre patrie commune, en donnant aux enfants sous vos soins, l'éducation qui fera d'eux des citoyens intègres, et l'instruction, des hommes utiles au pays".....

### BEAUX-ARTS.

#### COLLECTION DE TABLEAUX ANCIENS DE DIVERSES ECOLES.

Tout le monde sait qu'à Rome il y a un grand nombre de très riches galeries de peinture ouvertes au public; mais il y a aussi plusieurs galeries particulières qui, souvent, ne sont pas moins riches.

Pendant mon séjour à Rome, en 1884, j'ai eu l'avantage de visiter une de ces galeries, qui forme un véritable musée de peinture. Comme je suis loin de posséder les connaissances artistiques qui me permettraient d'apprécier à leur juste valeur des objets d'art de cette importance, je m'étais fait accompagner par un connaisseur de premier ordre, et je pus m'assurer que les éloges que j'avais entendu donner à cette galerie n'étaient pas au-dessus de sa réputation. A Rome même, faire une collection de tableaux des anciens maîtres n'est pas chose facile, et l'on estime très heureux ceux qui peuvent parvenir à en réunir un petit nombre. Écoutons à ce sujet ce qu'un peintre habile et critique d'art distingué, M. Otto Donner, écrivait au propriétaire des tableaux dont je parle:

"En Italie, comme à l'étranger, on rencontre souvent des collections où sont réunis en grand nombre, dans de vastes et belles salles, des tableaux de tout genre; mais, après les avoir parcourues, le visiteur artiste se retire, regrettant d'avoir fatigué son esprit et ses yeux à passer en revue des choses médiocres ou mauvaises, sans une halte devant un chef-d'œuvre. Que votre galerie est différente! Dans un espace modeste on voit groupées des œuvres

“exquises des meilleurs maîtres des diverses *Ecoles italiennes et étrangères*. A mesure qu'on passe d'un tableau à l'autre, l'intelligence qui *sait lire* ces pages merveilleuses de l'histoire de l'art sent grandir la satisfaction et l'enthousiasme que l'art seul produit.

“Or, si cela peut arriver dans un centre aussi puissant, aussi riche que ROME, n'est-ce point une preuve évidente que la collection réunie par vous possède des mérites fort rares et de premier ordre, que les artistes et connaisseurs auraient profit à la connaître, que tout MUSÉE enfin devrait en désirer la possession ?

“J'ai toujours présent à la pensée, comme autant de joyaux radieux le PORTRAIT DE RAPHAEL, monument vraiment insigne du style aussi pur que large de ce *Prince de l'art*,—celui d'*Andréa del Sarto*, plein de suavité, d'une conservation parfaite,—et la *Madelaine de Van Dyck*, une perle inestimable ! Qui pourrait perdre le souvenir de l'effigie de MICHEL-ANGE, de cette tête mâle qu'on dirait sculptée plutôt que peinte !

“Quant à vos tableaux de plus grande dimension, qu'il est agréable et instructif de comparer les chairs claires et lumineuses du *Corrège dans les deux jeunes gens*, avec la vigueur de coloris et de pinceau des peintres vénitiens que l'on remarque dans le *S. Christophe*, toile d'une rare beauté.

“Mais, où m'arrêter ? Il y a le tableau si précieux de *Signorelli*, ceux de *Jean Bellini*, de *Mantegna*, de *Baldovinetti*, de *Philippe Lippi*, etc.

“Je ne puis ni ne veux faire ici le catalogue de la galerie. Cependant si je n'énumère pas tous les tableaux que j'ai étudiés avec si grand bonheur, je dois observer que l'impression s'accroît par le voisinage des œuvres citées de l'époque de la perfection de l'art et aussi des œuvres des époques antérieures, de telle sorte que l'ensemble complète de la façon la plus intéressante l'histoire de l'art, et montre à quelle hauteur savaient s'élever les maîtres du XV<sup>e</sup> siècle profitant sans cesse des progrès de leurs devanciers.

“En somme, dans la collection, l'utile s'unit au beau et à l'agréable de la manière la plus heureuse, et certes ce n'est pas un médiocre mérite d'avoir

“su faire un choix de si réelle importance avec patience et bon goût.”

Cette admirable collection de peinture a été recueillie par un prêtre zélé et pieux, Don Marcello Massarenti, distributeur des aumônes du Pape. Elle a été formée dans des circonstances que Don Marcello explique lui-même :

“La décadence d'illustres et antiques familles et la suppression graduelle des corporations religieuses, survenues à la suite des changements qui se sont opérés pendant les trente dernières années dans les institutions politiques de l'Italie, expliquent comment la précieuse collection a pu être formée. Il convient aussi d'ajouter que des personnes qui possédaient des tableaux d'un grand mérite ont voulu aider à la compléter.

“C'est ainsi que, dans la situation exceptionnelle dans laquelle nous nous sommes trouvés, nous avons pu mettre la main sur une vingtaine de chefs-d'œuvre de grands maîtres, ce qui place notre collection au premier rang, ainsi que l'a déclaré M. Otto Donner.”

Elle contient plus de quatre cents originaux, qui sont l'expression de ce que l'art chrétien a produit de plus beau et de plus pur. Cette précieuse collection conviendrait admirablement pour introduire le goût et l'étude des beaux-arts au Canada.

Voici l'index des Ecoles qui y sont représentées :

- ECOLE BYZANTINE
- “ GRECQUE
- “ TOSCANE
- “ FLORENTINE
- “ VÉNITIENNE
- “ LOMBARDE
- “ PARMESANE et de FERRARE
- “ ROMAINE
- “ OMBRIENNE
- “ BOLOGNAISE
- “ de TURIN et de GÈNES
- “ NAPOLITAINE
- “ ALLEMANDE
- “ ANGLAISE
- “ ESPAGNOLE
- “ FLAMANDE
- “ FRANÇAISE
- “ HOLLANDAISE
- “ CONTEMPORAINE

“La formation d'une collection de tableaux de maîtres donnant une idée exacte des diverses phases par lesquelles

“ l'art de la peinture a passé dans les différentes Ecoles, n'est pas, comme on sait, chose aisée. D'innombrables difficultés se dressent, en effet, devant tous ceux qui tentent de réunir un nombre de tableaux suffisant, pour constituer une véritable galerie historique, et ces difficultés sont telles qu'elles constituent pour ainsi dire une impossibilité. Aussi les galeries historiques vraiment dignes de ce nom sont-elles rares.

“ Entr'autres mérites de cette collection, il en est un,—et ce n'est pas le moindre,—qu'il est utile d'indiquer en passant: c'est que, avec un nombre relativement restreint de tableaux, elle représente l'histoire de la renaissance, de l'apogée et de la décadence de l'Ecole italienne, et constitue en même temps, grâce à l'adjonction de quelques tableaux des autres Ecoles de l'Europe, un enseignement permanent et un trésor de nature à donner la célébrité à une ville.

“ Quant à sa valeur, nous pourrions citer à l'appui de nombreux témoignages des personnes compétentes qui l'ont visitée; mais nous estimons ces citations superflues. Notre collection est du reste assez connue pour que nous n'ayons pas besoin d'énumérer ici ses mérites.”

Cette galerie est à vendre. Qui en deviendra l'heureux possesseur? une puissance? une ville? un Vanderbilt quelconque? Pourquoi pas le Canada? pourquoi pas Montréal ou Québec?

Celle de nos villes qui posséderait de pareils trésors artistiques deviendrait l'Athènes du Canada, et elle prendrait une importance que ni l'industrie, ni le commerce, ni les fêtes de carnaval les plus dispendieuses ne peuvent donner. Les touristes qui aiment le beau, et ils sont nombreux, viendraient de tous les points de l'Amérique pour visiter ce musée, unique sur ce continent, de sorte que, à ne considérer la question qu'au point de vue matériel, ce serait, comme disent les financiers, une affaire,—*a business*.

La création d'une galerie de peinture au Canada pour développer le goût du beau parmi nous, pour perfectionner le talent artistique que la Providence accorde aux jeunes Canadiens, est fort désirable, mais comment réaliser cette création? Il ne m'appartient pas de résoudre le problème. Je dois me borner

à faire connaître au public l'existence d'une collection unique qui pourrait être achetée à des conditions faciles.

Lorsque, dans une ville comme Montréal, par exemple, il se trouve des fortunes particulières qui permettent de donner cinquante, cent mille piastres et plus pour une fondation d'utilité publique, ou même de payer jusqu'à quarante cinq mille piastres pour l'achat d'un seul tableau, il semble que l'acquisition d'un musée de peinture, quand il existe déjà un noyau sérieux, est parfaitement réalisable. C'est le vœu sincère que je forme pour l'honneur de Montréal et celui du Canada.

U. E. ARCHAMBAULT.

### A L'EXPOSITION

Londres, 7 juin.

Le succès de notre exposition est vraiment très grand. Sans humilier nos rivaux, nous pouvons bien dire que nous avons l'avantage sur eux. Il a été entendu qu'il n'y aurait pas de concours comme aux autres expositions, pour ne pas provoquer de rivalités ou de lutte entre des colonies-sœurs. Mais la précaution est vaine, à défaut de jury, le public se prononce: il remarque les degrés, il décerne ses vraies récompenses, et il accorde la première place au Canada.

Ce qui frappe particulièrement nos visiteurs, c'est le caractère pratique de notre exposition. Nous les touchons au point sensible. Paraître pratiques aux yeux du peuple le plus pratique de la terre, quel plus beau triomphe pouvions-nous désirer. On a assez loué nos qualités aimables: notre patriotisme ardent, notre loyalisme sincère, notre hospitalité empressée et infatigable: il est bon qu'on rende maintenant complète justice à nos aptitudes sérieuses, à nos facultés positives. Tous les touristes français qui ont traversé les mers, et tous les officiers anglais qui ont tenu autrefois garnison dans nos places fortes, disent du bien de nous; l'essentiel aujourd'hui est que les industriels, les capitalistes, les armateurs, le gros public enfin, pensent de même.

Nous ne renonçons pas pour cela aux succès d'un autre ordre. Notre section excite un intérêt tout particulier dans les hautes classes et le monde savant.

La Reine, accompagnée du Prince de Galles, nous a fait une longue visite. Sa Majesté n'a pas fait que traverser nos galeries comme quelqu'un qui se presse et qui a hâte d'en finir : elle y a mis le temps et l'attention désirables.

Hier, c'était au tour de l'impératrice Eugénie, dont la visite n'était pas annoncée, et, qui, si elle a été reçue avec moins d'apprêt, n'en a pas moins été l'objet d'une attention et d'une déférence respectueuses de la part de tous. La princesse Louise et le marquis de Lorne lui ont fait les honneurs de notre section, que son Altesse et le marquis connaissent aussi bien que nous, et qu'ils mettent autant de zèle que nous à faire bien juger.

Les divers représentants des colonies sont, depuis l'ouverture, l'objet des attentions les plus marquées.

Il est impossible d'être plus aimable et plus hospitalier qu'on ne l'est à notre égard ; et cette hospitalité nous est accordée avec empressement et une sincérité évidente. La politesse anglaise est essentiellement vraie, et lorsqu'elle se manifeste, comme elle nese prodigue pas d'ordinaire, on peut y croire.

De ces relations intimes entre colons, entre anglais et colons, pourront naître les plus heureux et les plus durables résultats, des entreprises importantes, de grandes affaires. Il ne faut pas se le dissimuler, nous ne sommes qu'imparfaitement connus ici, et je retrouve à Londres, à notre sujet, les mêmes étonnements qu'à Paris. C'est le même air d'ébahissement, le même geste d'incrédulité.

Sir Charles Tupper a ouvert la série des fêtes coloniales par une réception qui avait attiré plus de 300 personnes dans les salons du haut-commissaire. Lady Tupper a fait les honneurs de la maison avec une bonne grâce parfaite.

La veille, la Société de Géographie donnait, sous la présidence du marquis de Lorne, son banquet annuel, auquel assistaient plus de 200 convives. Le marquis a fait, dans son discours, un résumé parfait dans sa concision, des travaux de la société, et il a eu quelques mots d'une délicate sympathie pour notre pays, en appelant M. Fabre à répondre au toast porté à nos hôtes.

Les Canadiens ont célébré la fête de la Reine par un banquet également présidé par le marquis de Lorne avec son tact ha-

bituel. Le toast à la *Métropole* a été porté en français, par l'honorable M. Ouimet, dont les paroles éloquentes ont été fort applaudies.

Prononcer un discours français dans une pareille réunion, cela peut paraître singulier. C'est pourtant la chose la plus naturelle du monde, car à Londres, du moins dans les cercles que nous fréquentons, tout le monde parle le français, ou du moins le comprend. Nous entendons constamment parler français autour de nous. C'est au point qu'on en oublie le peu d'anglais qu'on sait.

C'est particulièrement au dîner donné, à Marlborough-House, le jour de la fête de la Reine, par le prince de Galles, que j'ai remarqué, combien le français est en usage et en honneur ici. On se serait cru à Paris, ou du moins chez un prince français en exil à Londres.

#### Inauguration du monument Laviolette

Hier, à 7.30 heures P. M., a eu lieu à Trois-Rivières, en présence d'une foule considérable, l'inauguration de la statue Laviolette. M. P. E. Panneton, président du comité d'organisation, agissant au nom du comité, a livré la statue au maire, l'honorable H. G. Malhiot.

Ce dernier a prononcé un discours dans lequel il a rappelé en termes éloquentes les pénibles débuts de la vieille cité trifluvienne, ses combats et ses gloires dans le passé, sa position présente et ses promesses d'avenir.

Sa Grandeur Mgr Lafleche a ensuite pris la parole. Il a eu des traits heureux comme toujours et des paroles vibrantes d'un patriotisme éclairé et convaincu.

Examinant l'attitude donnée à la statue Laviolette, dont les regards sont tournés vers l'ouest, il a rappelé les hardis pionniers et découvreurs qui ont écrit une page si belle et si féconde en résultats de l'histoire canadienne, et a dit que notre avenir était dans l'ouest, dans le développement de ces régions naguère encore inconnues.—*Journal des Trois-Rivières*, 14 juin.

#### Monument LaVerandrye

Les fondations qui ont été faites pour l'érection d'un monument à LaVerandrye nous disent suffisamment qu'avant que bien des mois s'écoulent, notre popu-

lation pourra contempler la statue du hardi voyageur qui, le premier, explora Manitoba et le Nord-Ouest.

Depuis longtemps, Mgr l'Archevêque, à qui nous sommes redevables de la mise à exécution du projet d'érection de ce monument, avait songé à honorer de cette manière la mémoire du plus grand découvreur du pays; il avait même réservé, en 1877, au bout de la rue La-Vérandrye, un endroit où il pensait plus tard pouvoir élever ce monument au découvreur du pays. Notre jeune ville n'ayant pas progressé aussi rapidement qu'on l'aurait espéré dans cette direction, Sa Grandeur demanda à des amis s'il ne serait pas plus à propos de placer ce monument ailleurs. M. Bernier, maire de la ville, et quelques autres exprimèrent le désir de le voir dans un endroit plus apparent; Mgr se rendit volontiers à leur suggestion, et Sa Grandeur choisit alors un carré de quatre-vingt-dix pieds sur toutes faces, lequel se trouve en avant de l'hôtel-de-ville et à l'angle sud des rues Taché et Masson. C'est là que la base d'une statue a été posée.

Ce monument, élevé à l'honneur du vaillant et généreux découvreur de Manitoba et du Nord-Ouest, couronnera noblement les pages si éloquentes et si dignement élogieuses que M. Bernier a écrites en l'honneur du gentilhomme canadien qui a découvert une si large portion de notre continent.

A l'automne surtout, des plantations seront faites dans ce carré, et on espère qu'au 24 juin prochain, la statue de La-Vérandrye se dressera sur son piédestal, plongeant ses regards vers cette Rivière Rouge que l'intrépide découvreur remonta il y a déjà plus d'un siècle et demi.—*Le Manitoba*, 1er juillet.

#### Le premier chemin de fer canadien

C'était mercredi le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'inauguration du premier chemin de fer canadien.

Le 21 juillet 1836, fut ouverte au public la voie ferrée qui s'étendait autrefois depuis l'ancien quai de Laprairie jusqu'à la ville de Saint-Jean, distance de 15 milles. Cette ligne servait à relier la navigation du lac Champlain à celle du St-Laurent. Un événement aussi important dans l'histoire du Canada fut marqué par des fêtes splendides, auxquelles prirent part le gouverneur-général, Lord Gos-

ford, sir George Gibbs, sir Charles Grey, l'honorable L. J. Papineau, ainsi qu'un nombre de membres de la Chambre et du Conseil, Messire Quiblier, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, plusieurs officiers de la garnison de Montréal, et beaucoup d'étrangers de distinction.

Le premier train portant ces personnages éminents partit vendredi de Laprairie pour Saint-Jean, et revint le soir presque à la brunante; mais divers contre-temps empêchèrent le vapeur *Princess Victoria* de retourner à la ville le même jour, en sorte que le village Laprairie eut l'insigne avantage de donner l'hospitalité à une foule de gens de bonne compagnie qui passèrent gaiement la nuit du 21 au 22 juillet 1836.—*Le Nouvelliste*, 24 juillet.

#### BIBLIOGRAPHIE.

ANNUAIRE DU SÉMINAIRE DE CHICOUTIMI POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1885-86.

Nous accusons réception d'un exemplaire de l'annuaire dont le titre figure ci-dessus. C'est une brochure d'une cinquantaine de pages, qui renferme d'utiles renseignements, et dont voici le sommaire :

Conseil des directeurs—Notice historique—Prospectus et renseignements divers—Programme des études—Personnel et élèves du Grand Séminaire—Personnel et élèves du Petit Séminaire—Congrégation et sociétés diverses—Système de banque—Bibliothèques et musées—Liste des dons, 1885-86—Addenda—Distribution des prix—Médailles Lansdowne et Fafard—Concours pour le prix de Prince de Galles—Liste des bacheliers—Diplômes du cours commercial.

Nos remerciements à qui de droit.

#### JOURNAL

### DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS  
Par Livraisons de 32 pages

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix d'abonnement est d'UN DOLLAR ou de DEUX DOLLARS par an payables d'avance. Ceux qui paieront cette dernière somme recevront en prime un magnifique volume, relié en toile, des *Œuvres complètes de l'abbé H. R. Casgrain*.

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons dû faire pour l'impression et la publication du présent journal, tous les instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS,

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Les annonces pour demandes d'instituteurs et situations demandées, seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 pour les abonnés du journal; les autres annonces seront insérées au prix de 10 centus la ligne pour chaque insertion. Il est entendu que nous chargerons un tarif spécial pour les annonces à long terme.

# LE COLLECTIONNEUR

JOURNAL MENSUEL

Publié dans l'intérêt des Amateurs, des Antiquaires, etc, etc.

👉 ABONNEMENT : 👈

POUR LE CANADA ET LES ETATS-UNIS, - - - \$0.50  
POUR LES AUTRES PAYS, - - - - - 0.65

👉 COPIES SPÉCIMENS DU JOURNAL ENVOYÉES GRATIS SUR DEMANDE. 👈

## ATLAS NUMISMATIQUE DU CANADA

MONTREAL 1883

L'ouvrage le plus récent et le plus complet, contenant une description concise de **238** types différents des monnaies et des jetons du Canada, avec **378** vignettes, avec tables de rareté, etc, etc, en français et en anglais; le seul livre qui illustre et décrit toutes nos monnaies canadiennes.

Sur papier fort (seulement 5 copies en mains), - - - - - \$2.00  
Sur papier plus mince, - - - - - 1.50

## VADE MECUM DU COLLECTIONNEUR

MONTREAL 1885

Bel ouvrage donnant la description de **642** dénominations monétaires du monde depuis les temps les plus reculés, avec les équivalents et la valeur en cours du Canada: aussi une traduction d'un grand nombre d'inscriptions monétaires, de plus une liste des marques des différentes **Monnaies** du monde entier, avec une liste des nombres depuis **1** à **1000**, écrits en **36** langues différentes; le tout suivi d'une liste de **40** alphabets orientaux avec planches photographiées. **113** pages en français et en anglais, sur le même papier que ce journal.

Sur papier fort et bien relié, bien bon marché à - - - - - \$1.00  
L'Atlas Numismatique et le Vade Mecum ensemble - - - - - 2.00

👉 EN VENTE CHEZ L'AUTEUR :

**JOS. LEROUX, M. D.,**

2445, Rue Notre-Dame,

MONTREAL, CANADA.

👉 Recommandez toute lettre contenant de l'argent.

Nous recommandons spécialement aux instituteurs de se procurer l'**ATLAS NUMISMATIQUE** du Canada et le **VADE MECUM** du **COLLECTIONNEUR**.

## DICTIONNAIRE COMPLET DE LA LANGUE FRANÇAISE

PAR P. LAROUSSE, AUTEUR DE LA LEXICOLOGIE DES ÉCOLES

31<sup>e</sup> ÉDITION

illustrée, considérablement augmentée et suivie d'un

## NOUVEAU DICTIONNAIRE

HISTORIQUE, GÉOGRAPHIQUE, BIOGRAPHIQUE ET MYTHOLOGIQUE

Comprenant environ 4,000 articles concernant le Canada

1 fort volume in-18 de 1134 pages. Prix : \$1.00 l'exemplaire ; \$10.00 la douzaine.

Les dictionnaires qui sont le plus en vogue dans notre pays ranferment à peine quelques indications vagues et incomplètes sur l'histoire et la géographie canadiennes. Cette lacune est d'autant plus regrettable que le Canada prend une importance toujours croissante. Le temps arrive, s'il n'est déjà venu, où il ne sera plus permis, même à l'étranger, d'ignorer le Dominion et les provinces qui le composent ; à plus forte raison, cette ignorance serait inexcusable pour nous, Canadiens. Malheureusement, il n'était pas facile jusqu'ici de se renseigner au sujet de notre pays. Il fallait, pour cela, recourir aux traités spéciaux d'histoire et de géographie, et ces ouvrages ne se trouvent pas toujours sous la main. D'un autre côté, les recherches y sont longues et fastidieuses ; ce n'est qu'après avoir consulté les tables de matières et feuilleté un bon nombre de pages qu'on arrive au renseignement désiré. Le besoin se faisait donc sentir d'un ouvrage plus commode, où l'on pût trouver réunis et rangés dans l'ordre alphabétique, les noms qui se rapportent à l'histoire et à la géographie du Canada. Tel est l'ouvrage que nous offrons aujourd'hui au public. Il forme, croyons-nous, le complément indispensable de tous

les autres dictionnaires, et à ce titre, il a sa place marquée d'avance sur le bureau de l'homme d'étude et d'affaires comme dans l'humble pupitre de l'écolier. A tous il fournira un moyen prompt et facile de se renseigner, à un moment donné, sur une date, un fait ou un personnage de notre histoire, sur une localité quelconque de notre pays.

Nous avons fait entrer dans ce petit dictionnaire tous les noms de quelque importance. Quant aux détails géographiques et biographiques, nous avons dû nous borner aux plus essentiels, pour laisser au volume les proportions d'un livre classique. Nous croyons, pourtant, avoir donné la juste mesure, en suivant le plan des dictionnaires de Larousse et de Bénard, qui jouissent depuis si longtemps de la faveur universelle.

Du reste, nous n'avons épargné ni travail ni dépenses pour assurer à notre ouvrage ce qui en constitue le principal mérite, nous voulons dire l'exactitude. Nous n'avons pas pour cela la prétention de croire ce livre sans défaut. Aussi, loin de redouter la critique, nous la désirons au contraire et la sollicitons. On nous trouvera toujours prêts à profiter des observations qui nous seront faites, à corriger les erreurs et à remplir les lacunes qu'on voudra bien nous signaler. Nous laissons toute montée la composition typographique de notre dictionnaire. Par ce moyen, il sera toujours facile d'y faire les additions et les changements nécessaires ; et si l'ouvrage n'est pas encore parfait, nous avons lieu d'espérer qu'il le deviendra avec le concours bienveillant de toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire et à la géographie de notre pays.

C. O. Beauchemin &amp; Fils, Éditeurs.

MON

180

MON

les comtés de Bellechasse, Montmagny et l'Islet ; ch.-l. Montmagny ; 48,253 h.

**Montmagny**, comté de la prov. de Québec (dist. de Montmagny), sur la rive sud du St-Laurent ; ch.-l. St-Thomas de Montmagny ; 15,268 h.

**Montmagny (St-Thomas de)**, paroisse et village de la prov. de Québec (Montmagny) ; 4,300 h.

**Montminy (St-Paul de)**, paroisse et village de la prov. de Québec (Montmagny) ; 1,636 h.

**Montmtrail**, petite ville de France (Marne), Victoire de Napoléon sur les alliés en 1814.

**Montmorency (Muthieu Ier de)**, comtable sous Louis VII ; m. en 1180.

**Montmorency (Muthieu II de)**, grand comtable, prit part à la bataille de Bouvines (1214), et mourut en 1230.

**Montmorency (Anne Ier, duc de)**, maréchal de France ; fut tué dans un combat contre les calvinistes (1483-1567).

**Montmorency (Henri II, duc de)**, maréchal de France ; se révolta avec Gaston d'Orléans, et fut décapité (1585-1632).

**Montmorency (compagnie de)**, formée par M. de Montmorency, vice-roi de la Nouvelle-France, et confiée à Guillaume et à Emery de Caen ; dura de 1621 à 1627.

**Montmorency (Henri II, duc de)**, maréchal de France, vice-roi de la Nouvelle-France (1620-25) ; il remplaça la compagnie des Marchands par une nouvelle compagnie dont il fut le chef et qui se fonda avec la précédente ; céda sa charge, vers 1625, au duc de Ventadour ; m. en 1632.

**Montmorency (François de Caen)**, V. *Leval*.

**Montmorency (Sault-)**, village de la province de Québec, ainsi nommé en l'honneur du duc de Montmorency (1634). C'est là qu'eut lieu la fameuse bataille où les Français, avec 10 canons, repoussèrent le général Wolfe qui attaqua et leurs retranchements avec 118 pièces de canon et lui firent perdre environ 6,000 hommes (31 juillet 1759).

**Montmorency**, comté de la prov. de Québec (dist. de Québec), sur la rive nord du St-Laurent ; ch.-l. Château-Richer ; 12,322 h.

**Montmorency**, rivière de la prov. de Québec, peu considé-

nable, mais célèbre par la chute qu'elle forme à son embouchure à 6 milles de Québec. Cette chute, qui est un des spectacles les plus grandioses de la province, a 240 pieds de hauteur.

**Montpellier**, ville de France, ch.-l. du dép. de l'Hérault ; 55,000 hab.

**Montpensier (Louise d'Orléans, duchesse de)**, connue sous le nom de *Mutemoiselle* ; prit part aux troubles de la Fronde (1627-38).

**Montreal**, district judiciaire de la province de Québec ; comprend les comtés de Vaudeuil, Soulanges, Laprairie, Chambly, Verchères, Hochelaga, Laval, Jacques-Cartier, et la cité de Montréal, qui en est le ch.-lieu ; 259,291 h.

**Montréal** autrefois **Ville-Marie**, dans la province de Québec, métropole du commerce de la Nouvelle-France ; fondée en 1642 par M. de Maisonneuve, au pied du Mont-Royal, d'où lui vient son nom actuel. C'est la plus grande, la plus riche, la plus commerçante, la plus peuplée et la plus belle ville de l'Amérique anglaise. Elle rivalise en importance avec les premières villes des Etats-Unis, et en beauté, avec les villes européennes. Elle est le point convergent de la navigation transatlantique, des grands lacs, de l'Ontario et du lac Champlain. Des chemins de fer la relient avec toutes les villes du pays ; 140,747 h. Cette ville fut fondée sur le site d'Hochelaga, par M. de Maisonneuve, le 17 mai 1642 ; nommée Ville-Marie par le supérieur des Jésuites, puis Montréal du Mont-Royal qui la domine ; dévastée par les Iroquois en 1688 ; capitula devant les Anglais en 1760 ; fut prise par Montgometry en 1775 et rendue aux Anglais l'année suivante ; siège du gouvernement de 1844 à 1849.

**Montréal (île de)**, île de la prov. de Québec, formée par le St-Laurent et la rivière des Prairies, une des branches de l'Ontario ; longue de 32 milles, large d'environ 10 milles ; comprend neuf paroisses outre la ville de Montréal ; remarquable par sa très grande fertilité ; cédée à M. M. de St-Sulpice de Paris, en 1663.

**Montréal (traité de)**, conclu en 1701, par les soins de M. de Cal-